

ТАХАНДРИА



ТУРНОУТ

☘ JOSEPH SPICHAL ☘

☞ Taxandria ☞

GEDENKSCHRIFTEN

VAN DEN

Geschied- en
Oudheidkundigen Kring

DER

K E M P E N

1^e JAAR N^o 4



TURNHOUT

JOSEPH SPLICHAL

UITGEVER

1904

— Taxandria —

ANNALES

DU

Cercle Historique
et Archéologique

DE LA

CAMPINE

1^{re} ANNEE N° 4



TURNHOUT

JOSEPH SPLICHAL

ÉDITEUR

1904



Joannes Driedo

Beroemd Godgeleerde der Hoogeschool van Leuven
in het begin der XVI^e eeuw

Wanneer keizer Karel V, in de eerste helft der XVI^e eeuw, de Zeventien Provinciën der Nederlanden, Duitschland, Hongarië, Bohemen, Spanje, Napels en Milanen en de nieuw ont-

BRONNEN.

- (1) *Corsendonca*, auct. J. LATOMO et J. HOYBERGIO, p. 48, (Antverpiæ 1644).
- (2) *Nicolai Vernulæi Academia Lovaniensis*, auct. ed. Christ. a LANGENDONCK, (Lovanii 1667), p. 147 et passim.
- (3) J. F. FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 630. (Bruxellis 1739).
- (4) VAN GORKOM, *Beschryvinge der stad en vryheyd van Turnhout*, bl. 230. (Mechelen 1790). En andere schrijvers in nota aangehaald.
- (5) *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1859, p. 241 : De Joannis Dridonis vita meritisque oratio. Latijnsche redevoering die Philibert VAN DEN BROECK, dokter en leeraar der godgeleerdheid, den 12 Juli 1858, uitsprak, volgens oude gewoonte op den dag zijner plechtige verheffing in de academische graden.
- (6) *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. VI, p. 165. (Bruxelles 1878). Artikel van kanunnik REUSENS.
- (7) *L'Université de Louvain*. Coup d'œil sur son histoire et ses institutions, 1425-1900. (Bruxelles 1900).
- (8) J. E. JANSEN, *Turnhout in het Verleden en het Heden*, 2^e deel. Voornaamste Personen. Driedo. (Turnhout 1904).

dekte landen van Amerika onder zijn gebied hield, verwekte deze macht jaloerschheid bij den koning van Frankrijk, Franciscus I; gedurige oorlogen ontstonden, die dan weder opgehouden, dan weder hernomen, slechts onder de opvolgers beider Souvereinen eindigden. Terzelfdertijd streed de keizer tegen de Turken, die hem niet minder dan de Fransche koning, welke met hen samenspande, werk en inspanning berokkenden; hij kon toch gelukkiglijk dien schrikkelijken tocht dezer Barbaren, die Europa bedreigden, tegenhouden; maar te midden van al deze moeielijkheden was het Protestantismus voorzeker zijn listigste en gevaarlijkste vijand.

Tijdens Karel's regeering stak deze ketterij haar hoofd omhoog, aangepredikt en begonnen in Duitschland door eenen afgevallen Augustijner monnik, Luther, wien de tijdsomstandigheden, het verval van godsdienst en de oorlogen, gunstig waren. Calvijn verspreidde haar met eenige wijzigingen in Frankrijk; in België vond zij weldra hare aanhangers, zoowel als in Zwitserland en Polen, in Engeland, Zweden, Denemark; in verschillende streken van Duitschland werd zij zelfs als Staatsreligie uitgeroepen.

Een hevige strijd om godsdienst brak los tusschen Katholieken en Hervormden, strijd die vele jaren duurde (1) en gansch Europa omwentelde. De keizer gebruikte de middelen, volgens de noodwendigheden en den geest van zijnen tijd, om de ketterij te keer te gaan en uit zijne landen te verbannen. Nevens hem werkte de Hoogeschool van Leuven, omtrent een honderdjaar bestaande (2) en nu in vollen bloei, die door hare leeraren eenen machtigen dam opwierp tegen de overweldiging der kettersche gedachten, en met de pen en het woord de ware leering der Roomsche Kerk vurig verdedigde.

Tusschen deze hoogleraren begroeten wij met fierheid een inboorling der Kempen, een Turnhouter, Joannes Driedo.

Joannes Driedo werd geboren omstreeks het jaar 1480, op de Darisdonk, heden een gehucht van Oud-Turnhout, maar eertijds van Turnhout. Zijn familienaam was Neys. Zoo staat hij aangeteekend op de lijst der Eersten in wijsbegeerte aan

(1) Van Luther tot verdrag van Westfalen. 1517-1648.

(2) Sinds 1425 gesticht door hertog Jan IV.

de Hoogeschool van Leuven (1). Die verandering van Neys in Driedo kwam voort uit een gebruik der geleerden van hunne namen in het Latijn over te zetten, of als benaming de Latijnsche vertaling van hunne geboorteplaats te bezigen. Driedo is dan de Latijnsche uitgang van Driedoens, zoo het volk hem noemde (2), en deze naam was zelf eene verbastering van Darisdonk of het gehucht waar Neys ter wereld kwam.

Zijn kinderjaren bracht hij door, deels bij zijne ouders, deels in de Priorij van Corsendonk. Het was hier, onder het geleide der Augustijner kanunniken, dat de jongeling zijne eerste studiën der humaniora van dien tijd voltrok (3). Na dezen eersten stap in het literarisch leven ging hij verder en begaf zich naar de Hoogeschool van Leuven.

Destijds, even als nu, was het onderwijs aldaar gegeven in verschillende Faculteiten: Godgeleerdheid, Kerkelijk en Burgerlijk Recht, Medecijnen, Wijsbegeerte, Wetenschappen. Driedo had zich in deze laatste Faculteit laten inschrijven.

Deze leergang der Vrije Kunsten, *veneranda facultas artium*, gelijk Vernulæus zegt, stemde bijna overeen met onze huidige Philosophische en Literarische Faculteiten. Het onderwijs duurde er twee jaren (4). De leergang begon den 1 October en ein-

(1) Joannes Neys, alias Driedo Turnholtanus. — *Analectes pr. serv. à l'hist. ecclés.* 1865, t. II p. 245. — *Catalogus omnium Primorum Univ. Lov. Qui Mechliniæ an. 1824, editus est cura L. J. BAX et P. F. J. DE RAM,* p. 19. — VAL, ANDREAS, *Fasti acad.* p. 100.

(2) Vulgo Driedoens, FOPPENS, *Bibl. Belg.* t. II, p. 630.

(3) Dit is niet bewezen; Ph. VAN DEN BROEK in zijn *Oratio Driedonis* geeft deze meening als waarschijnlijk. Wij ook zijn genegen zoo te denken om reden Driedo in de nabijheid van Corsendonk woonde, misschien wel in eene hoeve dezer priorij, en de Augustijnen van dit gesticht zich zeer veel met studiën ophielden. Hunne boekerij was eene der rijkste van het land, wat voor dien tijd een bewijs was dat de studiën er in eere waren. Deze kanunniken zullen voorzeker den jongen Neys gekend hebben en een vlug verstand in hem ontdekkende, hem alzoo tot hoogere studiën hebben voorbereid. Nochtans komt het ons wonder voor dat noch Latomus, noch Hoybergius, de geschiedschrijvers van Corsendonk, over Driedo handelende, van zijne litterarische opvoeding in de priorij geen woord gewagen. Was het misschien dat hij zijn eerste studiën voltrok in de kapittel-school der collegiale kerk van Turnhout? Bij gebrek aan echte bescheiden blijft deze vraag nog ter navorsching.

(4) Men kan hierover meer uitleg vinden in de geleerde studie van ka-

digde in de laatste veertien dagen van September. De studenten leerden er de Logica gedurende negen maanden, de Physica gedurende acht, en de Metaphysica gedurende vier. De drie laatste maanden werden doorgebracht in algemeene herhalingen van de onderwerpen die tijdens de 21 maanden verhandeld geweest waren. De Logica, Physica en Metaphysica werden gelijktijdig onderwezen in de vier gestichten of pedagogies der Faculteit: het Kasteel (Castrum), het Varken (Porcum), de Lelie (Lelium) en den Valk (Falco). Joannes Driedo was leerling in de pedagogie, den Valk (1). Op het einde van zijnen leerang werd een algemeene prijskamp der Faculteit uitgeschreven en behaalde hij de eerste plaats. Hij werd in het jaar 1499 *Primus* uitgeroepen. Deze overwinning werd hoog geschat en doorgaans met groote feestelijkheden te Leuven en ter geboorteplaats gevierd.

Het was nu den vijfden keer, sinds in 1425 de Hoogeschool ontstond, dat een inboorling der Antwerpsche Kempen *Primus* in de Faculteit der Vrije Kunsten werd verklaard (2).

Driedo onderwees nadien de Wijsbegeerte in de pedagogie, den Valk. Zijne geleerdheid werd geprezen en geraakte alom

nunnik REUSENS, *Analectes pr. serv. à l'hist. eccl.* 1864, p. 378.

(1) Zie over deze pedagogie: NAMÈCHE, *Jean IV et l'Université de Louvain*, p. 137, (Louvain 1888). — Nu het krijgsgasthuis in de Thienschestraat.

Catalogus Omn. Prim. Univ. Lov. — MIRÆUS, *Elogia Belgica*, p. 24 (Antwerp. 1619).

(2) Ziehier de namen en de geboorteplaatsen der *Primi* uit de Kempen:

In 1484, Marcellus van Arendonk; 1485, Jacobus van Hoogstraeten; 1492, Paulus Haghenryck, van Hoogstraeten; 1496, Joannes Custodis, (Ceusters), van Brecht; 1499, Joannes Driedo, van Turnhout; 1523, Gabriel der Muden, van Brecht; 1530, Petrus Stoers, van Herenthals; 1542, Hieronymus Elenus, van Balen; 1555, Guilielmus Mulaer, van Arendonk; 1572, Leonardus Lessius (Leys), van Brecht; 1606, Henricus Vos, van Moll; 1612, Antonius Loverius, van Gheel; 1657, Gaspar van Tichel, van Grobbendonk; 1671, Gaspar van Goirle, van Desschel; 1677, Guilielmus Marcellus Claes, van Gheel; 1680, Cornelius Verschuren, van Gheel; 1688, Augustinus Hendrickx, van Rethy; 1696, Joannes Franciscus Verschuren, van Gheel; 1697, Antonius Dams, van Eynthout; 1710, Petrus Van Opstal, van Herenthals; 1735, J. B. Van de Goor, van Eynthout; 1739, Joannes Guilielmus van Peteghem, van Gheel; 1756, Petrus Wuyts, van Tongerloo; 1758, Jacobus Bosch, van Turnhout; 1791, Walterus Franciscus van Genechten, van Turnhout; 1797, Joannes Franciscus van Roy, van Vorst. — *Cat. Omn. Prim. Univ. Lov.*

bekend. Kortens nadat hij zijne lessen had begonnen, werd hij tot opvoedingsmeester aangesteld van den weledelen heer Karel van Croy, die later bisschop van Doornik werd en broeder was van den beroemden Willem van Croy, cardinaal-aartsbisschop van Toledo. Dit getuigt hij ons (1) in het voorwoord van zijn werk: *De captivitate et redemptione generis humani*, dat hij zijnen leerling opdraagt.

Middelertijd werd Joannes innig bevriend met Adrianus Boyen (2) van Utrecht, leeraar der godgeleerdheid en leermeester van den jongen prins, later keizer Karel den vijfde. Deze beroemde godgeleerde, die eens in 1522, na den dood van paus Leo X, St Pietersstoel zal beklimmen, ried Driedo trouwelijk aan, die nu den geestelijken staat had aangenomen, zijnen ijver voor de diepzinnige bespiegelingen der Wijsbegeerte wat te koelen, om zich op de gewijde wetenschappen toe te leggen. Joannes verhaalt ons dat zelf in het voorwoord van zijn werk: *De captivitate et redemptione generis humani*. « Mij eerbiedwaardigste hoogleeraar der godgeleerde studiën, zoo schrijft hij, Adrianus, later Paus en de zesde van dien naam, die mij tot zijnen leerling had aangenomen, en als Voorzitter mij den doktershoed had opgezet, verwittigde mij intusschentijd van niet te veel met de Vrije Kunsten bezig te zijn; alsdan trok ik een weinig mijnen geest daarvan af, toen te veel verdiept in de wijsbegeerte, omdat ik verstond dat de wijsgeerige wetenschappen zóó zijn, die men voor den tijd moet leeren, maar dat het belachelijk is alleen te blijven stilstaan op zaken, die men moet gebruiken tot onderdanen en knechten der godgeleerdheid (3). » Deze raad en deze beschouwing brachten eenen geheelen omkeer in Driedo's studiën. De godgeleerdheid zal voortaan zijne geliefkoosde studie worden. Alsdan werd hij

(1) J. LATOMUS et HOYBERGIUS, *Corsendonca*, p. 48. — Wanneer hij leermeester was, dit blijkt duidelijk, doch wij denken dat hij dit ambt waarnam dadelijk na zijne verheffing tot leeraar in wijsbegeerte. omdat in de opdracht van het werk: *De captiv. etc.* staat dat hij aan den weledelen heer de Croy als leermeester diende, *a prima hujus adolescentia*, van zijne eerste jonkheid, welk tijdstip met het leermeesterschap der wijsbegeerte overeenstemt.

(2) Geboren te Utrecht, 1 Maart 1459, paus 1522-1523, † 14 Sept. 1523.

(3) *Ad lectorem*, initio Tract. *De capt. et redempt. gen. hum.*

opvolgens bachelier en licentiaat in deze gewijde wetenschap. Hij stelde de kroon op het werk, den 17 Augustus 1512, wanneer hij na schitterend zijne thesissen verdedigd te hebben, als dokter in de godgeleerdheid werd uitgeroepen. Wij slaan hier de plechtigheden over die te dier gelegenheid plaats grepen, omdat zij te veel algemeen zijn, maar maken alleen melding van deze bijzonderheid, dat Adrianus, de toekomstende Paus, zijn beschermer en leeraar zelf hem den doktershoed overhandigde. Deze plechtigheid was nog des te luisterrijker daar zij geschiedde ter eere van eenen priester die reeds verschillende ambten vervulde.

Inderdaad, zijne geleerdheid had hem in hoog aanzien doen stijgen bij zijne meesters. Sinds het jaar 1509, had men hem eene plaats in den raad der Hoogeschool aangeboden, als afgevaardigde van de Faculteit der Vrije Kunsten.

Eenieder is het bekend over hoe talrijke voorrechten (1) de Hoogeschool beschikte, vooral in de benoemingen harer onderdanen tot geestelijke beneficiën. Zoo kwam het dat Driedo eene prebende ontving in de collegiale kerk van S^t Pieter te Turnhout, zijne geboorteplaats. In de lijst der kanunniken (2) staat hij den 23 Juni 1510 als kanunnik aange teekend. Om deze plaats was een kleine twist ontstaan tusschen hem en Simon de Taxis; maar wanneer een ander kanunnik Paulus de Beka (van Beek) zijne plaats verliet, dan schijnt Simon de Taxis bevredigd geweest te zijn.

Den 2 Januari 1512 (n. s.) werd Driedo als voorzitter van het Houterlé college te Leuven aangesteld. Wanneer Henricus Houterlé (3), van Hoogstraten, dit college stichtte dat zijnen naam draagt, bepaalde hij in zijn testament, den 29 December 1511, dat Joannes Driedo als eerste voorzitter zou optreden.

(1) Le Recteur d'accord avec les Doyens des Facultés avait le privilège de nommer dans des circonstances déterminées les gradués du corps académique à toutes les prélatures, prébendes, canonicats, bénéfices des collations ecclésiastiques qui devenaient vacants dans les Pays-Bas. La faculté des arts avait un privilège analogue. *Coup d'œil.*, p. 9. *Nic. vern.* p. 97.

(2) ARCHIEF S.-PIETERSKERK, Turnhout. *Catalogus Dec. et Can. ab anno 1398-1796.* — VAL. ANDREAS, *Fasti Acad.* p. 100. — *Catalog. omn. Primorum.*

(3) Zoo wordt zijn naam door VAL. ANDR. *Fasti Acad. XVI*, De collegiis num. VI, bl. 302. — VAN GORKOM, *Beschrijv.* schrijft: Houterlée, — NAMÈCHE, *Jean V et l'Univ. de Louv.*: de Houterlé.

Hij bekleedde dit ambt sinds de dood van den stichter, den 2 Januari 1512 (n. s.) tot in het begin der maand Juli 1521. Blijkens dit testament (1) moest deze waardigheid altijd genoten worden door eenen priester geboortig van Turnhout of van Hoogstraten. Nochtans zien wij in de lijst der voorzitters dat deze aanstipping geenszins werd onderhouden.

Eene derde waardigheid ontving Joannes nog ditzelfde jaar in de maand Juni. In de S^t Jacobs- en de S^t Pieterskerken te Leuven bestonden kapittels die met de Hoogeschool verbonden waren en waarvan de Raad sommige beneficiën aan diens leeraren opdroeg. Driedo werd alsdan bevorderd tot pastoor of pleblaar der S^t Jacobskerk in de voormelde stad (2).

Met den meesten vlijt legde hij zich op zijn herdersambt toe, maar brak toch niet af met de gewoonte anderen door zijne woorden (3) en schriften nuttig te wezen. Zijne geleerde werken verwierven hem den naam van eene schatkist van Gods woord te zijn, *divini verbi arca* (4), alsook in 1520 eene kanunniksdij in S^t Pieterskerk te Leuven. Driedo verkreeg eene plebende der tweede stichting, die hij op het laatst van zijn leven (waarschijnlijk den 6 Juni 1534 of 1535) tegen eene plaats der eerste stichting aan den autaar van S^t Andreas (5) in hetzelfde kapittel verruilde. De bezitter der eerste zoowel als der tweede plaats werd tevens leeraar aan de Hoogeschool benoemd; dit ambt was aan dit beneficie verbonden. Driedo, reeds gunstig gekend als een uitmuntend leeraar der Wijsbegeerte, beklom nu den leeraarsstoel der godgeleerdheid, waar hij niet min roem behaalde. Hij bleef nog terzelfdertijd het herdersambt waarnemen en wijdde zich aan het een en het ander tot aan zijnen dood. Hij stierf te Leuven in het jaar 1535 en werd den 4 Augustus in zijne parochiekerk S^t Jacob voor het altaar van het Allerheiligste Sacrament begraven (6). Zijne

(1) VAN GORKOM, *Beschrijvinge van Turnhout*, bl. 230. — Stedelijk archief. Turnhout, *Oud Boek der wettelijke resolutien*, bl. 71.

(2) VAN GESTEL, *Hist. sacr. et prof. Arch. Mechliniensis* t. I, p. 152 (Hagæ-Comitum 1725).

(3) *Possevinus*, lib. II, *Biblioth. select.* cap. XXVIII.

(4) *Nic. Vern.* p. 148.

(5) *Catalog. omn. Prim.* 1. c.

(6) MIRÆUS, *Biblioth. ecclés. part.* II, cap. 43. — FOPPENS, *Bibl. Belg.*

verdiensten werden vermeld in het grafschrift (1) dat men op zijn grafzerk beitelde en waartusschen andere titels deze woorden: *vir sane multijugæ eruditionis et pietatis*, een man van velerlei geleerdheid en godsvrucht, gansch zijne loopbaan afteekenen.

Joannes Driedo was voorzeker een groot geleerde.

Dit getuigen de verschillende verhevene ambten die men hem opdroeg, zooals wij in zijne levensbeschrijving hebben gezien, en de menige werken over godgeleerdheid en H. Schriftuur, die ons zijn toegekomen en die nu nog met vrucht worden gebezigd. Zijne volledige werken werden uitgegeven door Ruardus Tapper, zijnen medediscipel bij Adrianus Boyen, even beroemd godgeleerde, en werden gedrukt te Leuven door Barthelemi Gravius in 1546, 1552, 1556. Zij beslaan vier boekdeelen in-folio. Zij waren reeds afzonderlijk gedrukt geweest in voorgaande jaren, zooals wij aanstonds zullen opgeven.

Het eerste werk: *De ecclesiasticis scripturis et dogmatibus libri IV*, Rutgerius Rescius, 1533, boekdeel in-folio van 634 bladzijden, werd herdrukt in dezelfde stad in 1543 en 1560. De schrijver onderzoekt hierin welke de echte H. Schriftuur is en wederlegt de vervalschte HH. Boeken; hij geeft daarna zekere regels op om de H. Schrift te lezen en te verstaan. De regels werden zoo uitmuntend bevonden dat zij door het Concilie

(1) Venerabilis vir

D. Joannes Driedo, a Turnhout,
Dum vixit, hujus ecclesia pastor,
D. Petri Lovaniensis Canonicus,
Artium et S. Theologie,
Professor celeberrimus,
Qui hæreses contra catholicam fidem

Ingrassantes

Multis doctissimis libris a se scriptis,
Et editis profligavit.

Vir sane multijugæ eruditionis ac pietatis,
Humanitatis ac modestiæ singularis,
Obiit, atque hic sepultus est
A nativitate Domini MDXXXV

IV mensis augusti.

Orate pro eo.

FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia*, p. 219. (Antverpiæ 1613).

van Trente als gedragslijn werden aangenomen (1). Ten laatste bevestigt Driedo dat er eenige leerstelsels of dogmata moeten aanvaard worden, welke het canon der H. Schriftuur niet inhoudt en die niet dan door de Overlevering kunnen gekend zijn.

Het tweede boek: *De captivitate et redemptione generis humani liber unus*, Lovanii Rutgerius Rescius, 1534, boekdeel in-4^o van 519 bladzijden, zonder de lange inleiding, werd herdrukt in 1548 door Barthelemi Gravius. Daarin gewaagt de schrijver vooral van de erfzonde en hare gevolgen, van de dood van Christus en zijne verdiensten.

Ten derde bezitten wij twee boeken: *De Concordia liberi arbitrii et prædestinationis divine liber unus*, Lovanii, Rutgerus Rescius, Juli 1537, boekdeel in-4^o van XII-242 bladzijden. — *De gratia et libero arbitrio liberi duo*, Lovanii, Augustus 1537, boekdeel in-4^o van XXIV-272-105 bladzijden. Hierin verdedigt Driedo den vrijen wil (liberum arbitrium) in verband met de genadekeus (*prædestinatio*) en met de gratie (2). Hij kleeft het stelsel aan hetgene men later in godgeleerdheid het *Molinisme* heeft genoemd. Eindelijk in zijn vierde boekdeel: *De Libertate Christiana*, Lovanii 1546, had schrijver voor doel voor te leggen en aan te duiden welke de christelijke of Evangelische vrijheid is.

Ziedaar de werken van onzen Turnhoutschen godgeleerde. Zij zijn gelijk van polemischen aard en houden tevens de hoogste dogmatische punten van onzen godsdienst in. Zij handelen meest over H. Schriftuur, de Genade, de Voorbeschikking, de Vrijheid, enz., alle punten die in die droevige tijden door het Protestantismus verkeerd werden uitgelegd. Driedo redetwistte geleerd en ongedwongen, zooals Erasmus getuigde (3), en toonde zich een geduchtig bestrijder van Luther en zijne opkomende leering.

(1) D. SPEELMAN, *La Vierge Immaculée. patronne de la Belgique*, 1^e partie p. 118 schrijft dit: Driedo, dont les règles herméneutiques eurent l'insigne honneur d'être adoptées par le Concile de Trente dans ses décisions sur la Vulgate.

(2) Hierin verdedigt hij ook het voorrecht der Onbevleete Ontvangenis van Maria.

(3) *Epistolarum lib. XII, Epist. 18 ad Godschalculum Rosemondum Univ. Lov. moderatorem*: «Docte et sine affectu disputare.»

Om Driedo's persoon nog beter te waardeeren moeten wij hier nog bijvoegen hetgene wij hierboven als tweede trek van zijn karakter opgaven. Hij was een man van groote godsvrucht, gelijk Aubertus Miræus (1) schreef: *pietatis cujus erat amans, vestigia apparere in ejus scriptis eximia*, de godsvrucht die hij beminde doorstraalt verheven in zijne Schriften. Wij vinden nog een ander bewijs in de beweegreden waardoor hij gedreven werd zijne theologische studiën te beginnen. Men zou wanen een Thomas à Kempis te hooren spreken. « De wetenschappen, wijsbegeerte, wiskunde en andere, zoo leert hij ons, kleefde hij met veel nadruk aan, maar zij brachten hem niet tot den staat waarvoor hij geschapen was. Zij deden hem geenen stap in Christi liefde vorderen. De theologische studiën zullen hem sterker in zijn geloof ankeren en gemakkelijker zijn einddoel doen bereiken. »

Dit was Joannes Driedo, dit waren zijne werken.

Noemt men nu de voornaamste godgeleerden der Hoogeschool van Leuven in het begin der XVI^e eeuw, dan schittert Driedo's naam tusschen namen van nooit te vergeten mannen, als Paus Adrianus IV, Ruard Tapper, Martinus Dorpius, Jacobus Latomus, Joannes Leonardus Hasselius en Joannes Hesselius.

J. E. JANSEN.



(1) Biblioth. eccles. part. II, cap. 43.



Quelques Considérations

SUR LA

Topographie Ancienne

de Turnhout

et des Communes environnantes

Dans le cours d'études entreprises sur les épidémies, qui sévirent autrefois en Campine, et notamment sur les lieux de répartition des affections malariennes, j'ai été amené à rechercher les différentes sources d'information, qui devaient me guider et entre autres les plans et cartes de l'ancienne Taxandrie.

L'inventaire, que j'ai pu en dresser — sauf les réserves que cette matière impose — n'est pas bien chargé. Vous allez en juger.

La bibliothèque de la ville de Turnhout ne possède rien en fait de documents de cette nature.

La commune de Vieux-Turnhout n'est pas plus riche.

Les archives de l'Etat à Anvers ont dû se dépouiller en faveur du dépôt du musée royal.

Il en est de même pour Gand, qui ne possède plus que les documents relatifs à l'histoire des Flandres. Voyons donc ce qu'offre à nos investigations la bibliothèque royale de Bruxelles :

1° Un superbe plan de Turnhout de la fin de XVII (1680?) extrait d'un des ouvrages de Jac. Le Roy. (1633-1719). Ce plan est reproduit dans l'ouvrage en cours de publication de M. l'abbé Jansen. Il ne nous donne que la ville seule et ne nous apprend rien des environs.

2° Une carte de Gramaye, (15 -1635) que j'aurai l'honneur de faire passer sous vos yeux ; elle est extraite de l'ouvrage : «Municipium hoc omnium totius Brabantice primas tenet, antiq̄uitate, amplitudine, splendore privilegiis et ornamentis, » (anno 1610). La carte porte le millénisme de 1668.

3° Une petite carte dressée sur une échelle plus réduite encore et indiquant la plupart des localités avec quelques voies de communication du canton actuel ; elle est extraite d'un autre ouvrage du susdit Le Roy, portant pour titre : Marchienatus, sacri romani imperiisive, agri, antwerpiensis vicinarumque regionum, tabula, anno MDCLXXVII (1677). Je préfère vous la faire passer plutôt que de vous la décrire.

4° Enfin une carte dressée dans le courant du XVIII^e siècle, sous le gouvernement de Marie Thérèse et ne portant pas de nom d'auteur. Elle renseigne d'une façon assez complète les villages et hameaux des franchises de Turnhout, d'Hérenthals et de Westerloo. Quant aux moyens de communication et aux caractères physiques de la contrée, l'auteur n'a pas estimé devoir s'en occuper. J'ai cru toutefois le document digne d'une reproduction complète et en ai fait faire un décalque sur mica.

Il y a encore certaines œuvres remarquables telles que : tabulæ Ducatus Brabanticæ Continens, Marchianatum, sacri imperii et Deninum, mecheliense emendata à Fr. De Wit 1666 Amsterdam. Dans l'atlas géographique universel du même, dont les différentes planches portent les millénismes 1671... 1686 se trouve une carte intitulée : Belgium Fœderatum emendate auctum et novissime editum Amsterdam. Cet atlas renferme des cartes admirables des Flandres, du marquisat d'Anvers, sur lesquelles on peut suivre la division parcellaire du sol, les voies de communication, les cours d'eau, etc., mais lorsqu'on jette les yeux sur Turnhout et les communes du voisinage, on tombe en plein Sahara, c'est le désert.

En résumé d'énormes lacunes, des erreurs grossières d'orientation et des descriptions graphiques dans lesquelles l'imagina-

tion a autant de part que la vérité. Telle est l'œuvre connue des anciens cartographes de la Campine.

Il y a toutefois un caractère commun à toute cette topographie, c'est la ligne courbe, tortueuse. Aucun chemin de quelque étendue reliant deux communes ou les hameaux d'une même commune n'est rectiligne. Au premier abord on pourrait s'en étonner et se demander pourquoi dans un pays de plaines, dans lequel les accidents de terrain sont un objet de curiosité, tant ils sont rares, on n'a pas tracé de voies rapides. Pour résoudre la question nous devons nous défaire des idées propres aux fils du XX^e siècle et nous représenter les conditions dans lesquelles se trouvaient les individus qui sont venus s'établir en Campine, il y a dix siècles. La terre était sans maître et le choix de la demeure était déterminé par les caractères de fertilité de certains points, par la proximité des plus beaux arbres, qui devraient fournir le chauffage et les matériaux de construction pour les huttes. On évitait les marais pestilentiels et les endroits menacés par les débordements des cours d'eaux. Lorsque le besoin de communiquer se fit sentir on réunit les différents lieux habités par des sentiers et des chemins qui contournaient les bois, les flaques d'eau, les marécages et le moindre accident de terrain. La propriété étant banale et de nulle valeur, les efforts qu'aurait exigés la confection d'une route, dont d'autres auraient pu profiter, répugnaient à ces peuples.

Chose remarquable, si nous nous transportons en d'autres contrées et si nous y étudions les coutumes des peuplades primitives nous sommes conduits à faire les mêmes constatations. Les explorateurs africains nous affirment que le cerveau des noirs se refuse absolument d'user de la ligne droite dans le travail de la terre.

La règle symbole de la ligne droite, serait-elle donc — comme d'aucuns prétendent — un emblème de notre civilisation que la déesse du progrès devrait porter avec son flambeau ? Il serait excessif de le prétendre, car à défendre cette opinion, on arriverait à cette conséquence — fâcheuse pour nos pères — que la civilisation n'est entrée dans notre Campine qu'à partir de 1808.

C'est en effet à partir de cette époque et sous l'empire, que les commissaires français sont venus dans notre arrondissement

dresser la carte du cadastre et établir des communications rationnelles. C'est en 1816, comme vous le savez, que la construction de la chaussée empierrée d'Anvers a été entreprise, faisant un trajet rectiligne de 10 kilom. de Turnhout à Vlimmeren. On peut s'imaginer les commentaires qu'une entreprise aussi hardie aura dû inspirer aux vieux Taxandres de l'époque. Le gouvernement hollandais continua plus tard l'œuvre immense si bien commencée par l'administration impériale et plus tard sous le ministère Nothomb en 1844 — si je ne me trompe, elle reçut son achèvement : l'atlas fut réimprimé.

En voilà assez de cette digression et revenons à l'objet de cette causerie.

Devant cette pénurie de documents, stimulé par la difficulté du sujet et désireux de débayer le terrain devant nos historiens de l'avenir, j'ai dressé une carte du territoire de notre ville au 17^e siècle.

A cette fin j'ai procédé de la façon suivante :

Ayant à ma disposition une des planches du cadastre primitif, j'en ai éliminé toutes les communications rectilignes et repris parmi les autres celles qui répondaient aux dénominations anciennes et traditionnelles. C'était là le côté délicat du travail.

Pour la géographie physique, j'ai cru que je pouvais copier les données si exactes de la carte de notre état-major. Il n'est en effet pas téméraire de prétendre que l'orographie n'a pas varié sensiblement depuis que la Campine est habitée. Quant aux conditions de notre hydrographie, il est certain que le curage annuel de l'Aa et de ses affluents et dans ces derniers temps l'élargissement et la rectification de ses rives ont donné à son écoulement plus de rapidité et de régularité et conséquemment ont supprimé les inondations si fréquentes pendant les siècles passés.

Par contre, les infiltrations dues aux eaux du canal et les différentes décharges qui en proviennent ouvrent un tribut nouveau à la rivière et ont augmenté son débit. Je ne me fais pas illusion, Messieurs, sur la valeur de ce travail forcément incomplet. Aussi je le soumets bien volontiers à la discussion et à la critique, reconnaissant envers nos membres qui pourraient m'en signaler les erreurs et les lacunes.

Je tâcherai de rectifier les unes et de combler les autres.

J'ai dit.

DR GOFFIN.



LA STATUETTE DE CASTERLÉ

(D'APRÈS LE BULLETIN DE L'ACAD. ROYALE DE BRUXELLES)



La Statuette de Casterlé

Dans la séance du 3 février 1844, de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres, de Bruxelles, M. le chanoine de Ram, recteur magnifique de l'université de Louvain, présenta aux membres de la docte assemblée une statuette en bronze, trouvée en 1841, au village de Casterlé, non loin de Turnhout, dans la province d'Anvers, par un collectionneur turnhoutois, M. M.-J. Van Hal. (1).

Il ne donnait aucun détail sur les circonstances ou le lieu précis de cette trouvaille.

La statuette en question, haute de 21 centimètres, représentait « un vieillard nu et sans apparence de sexe. L'ensemble « des traits, marqués d'une manière très expressive, donne à la « physionomie quelque chose de sauvage et de majestueux; de « longues moustaches tressées descendent des deux côtés de la « lèvres supérieure et viennent encadrer une barbe longue et « épaisse, soigneusement peignée. Celle-ci flotte largement sur « la poitrine du côté droit; la partie supérieure des bras, le « tronc et les cuisses sont couverts de poils. Le front est ceint « d'une corde tressée formant couronne, laquelle, dans sa partie

(1) *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles*, tome XI, 1^{re} partie, 1844, p. 38. Note sur une statuette antique trouvée à Casterlé, avec une planche.

« inférieure, semble retenir les cheveux; ceux-ci, symétriquement disposés, tombent sur les épaules. » La partie supérieure de la tête qui est couverte de cheveux montre une ouverture circulaire. « Le bras droit est levé, et la main est percée d'un trou qui vraisemblablement était traversé par une verge métallique faisant partie, soit d'une arme, soit d'un attribut quelconque. » Le bras gauche est étendu et la main ouverte. « Le corps, à la hauteur des reins, est entouré d'une corde, comme celle qui forme couronne à la tête; elle est seulement un peu plus grosse. Cette corde ou ceinture soutient une petite draperie ou tablier qui couvre une partie du bas ventre et de la cuisse gauche. » Les jambes sont écartées et le pied gauche est percé d'un trou qui peut-être a servi à fixer la statuette sur une base.

Après avoir décrit cette statuette, M. de Ram la comparait avec une autre qui, sur la plupart des points, lui ressemblait parfaitement, et qui avait été découverte en 1839 à Calais. Celle-ci avait été étudiée particulièrement par M. Pagart, membre de la société des Antiquaires de la Morinie (1). Il lui avait consacré un travail qu'il terminait en affirmant que la statuette était du style gaulois pur, et qu'elle devait dater du siècle qui a précédé l'invasion romaine ou de la première moitié du siècle qui l'a suivie. De plus, après avoir longuement discuté le point de savoir quel était le personnage représenté par la statuette de Calais, M. Pagart, croit pouvoir établir qu'elle devait être regardée comme un Hercule *Ogmios* ou *Ogmios*, « le dieu qui accordait une protection spéciale aux navigateurs de leurs contrées (la Gaule), qui se livraient à la navigation commerciale. Il supposait dans ce cas que la ceinture et la couronne du dieu étaient formées de cordages. Ceux-ci, ajoutait-il, par l'usage qu'on en fait à bord des navires, contribuent puissamment à ces avantages (de la navigation). Les cordes peuvent donc être regardées, comme un emblème de la promptitude et de la sûreté des voyages, objets des vœux de tous les navigateurs. »

M. de Ram ne répugnait pas trop à adopter la même attribu-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome V, 1839-40, p. 351.

tion pour la statuette de Casterlé. Toutefois, il éprouvait quelques doutes. Se basant sur des suppositions émises par des auteurs anciens, il rappelait que les Gaulois avaient une telle vénération pour Mercure qu'ils n'hésitaient pas en certaines circonstances à donner à cette dernière divinité les attributs et même le visage d'Hercule. *Ogmios* serait donc le *Mercurus-vieux*, et dans ce cas les Gaulois seraient d'accord avec les Egyptiens qui considéraient Hercule et Mercure comme le même dieu.

En terminant sa première communication à l'Académie de Bruxelles, M. de Ram ajoutait en parlant de la statuette de Casterlé : « le monument est d'autant plus précieux, puisque, selon le témoignage de Montfaucon, on peut dire, généralement parlant, que, hors quelques médailles, nous n'avons pas de figures de dieux qui nous puissions assurer être des anciens Gaulois, lorsqu'ils étaient en liberté et qu'ils vivaient selon leurs lois. »

Pendant la même année 1844, M. J. Roulez, publiait dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande* de Bonn (1) une relation des « découvertes d'antiquités en Belgique. » Dans cette revue il renseignait la découverte de Casterlé; décrivant la statuette, il ajoutait : « à ce costume et à ces attributs, il est impossible de méconnaître l'Hercule des Germains. De toutes les figures de ce dieu qui nous sont connues, la statuette de Casterlé est celle qui paraît sans contredit du meilleur travail. »

Mais l'opinion de M. de Ram ne devait pas tarder à être combattue au sein même de l'Académie. Dans la séance du 5 octobre 1844, un membre correspondant, M. de Witte (2) émettait l'avis que les statuettes dans le genre de celles de Calais et de Casterlé, loin de représenter une divinité gauloise, devaient être attribuées à une époque beaucoup plus récente. « On sait aujourd'hui, disait-il, d'une manière certaine que toutes ces figurines d'un travail grossier et barbare, représentant la plupart du temps une espèce d'Hercule d'un caractère sauvage, loin de remonter à l'époque des anciens Gaulois,

(1) Vol. V und VI, p. 219.

(2) *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles*, tome XI, 2^e partie 1844, p. 214.

appartiennent toutes sans exception à l'art peu avancé du XIV^e et du XV^e siècle. On connaît un assez grand nombre de statuettes de bronze et même de fer, analogues à celles de Casterlé. Les unes ont les pieds perforés, d'autres ont au dos des attaches ou tenons percés de trous, servant à fixer ces figurines aux murs ou à quelque meuble. On rencontre des figurines d'un caractère et d'un travail peu différent des statuettes de Calais et d'Anvers, non seulement en France, mais encore dans plusieurs endroits de l'Allemagne. »

En réponse à cette opinion contradictoire, M. de Ram, dans la même séance de l'Académie, demanda à M. de Witte des preuves positives établissant que les statuettes dans le genre de celle de Casterlé représentaient non l'*Hercule-Ogmios* des Gaulois, mais quelque personnage symbolique ou barbare exécuté au XIV^e ou XV^e siècle. Il prétendait qu'il existait des différences notables entre la statuette de Casterlé et celles conservées au Musée du Louvre à Paris ou ailleurs.

L'année suivante, M. de Witte répondit à cette mise en demeure, et dans la séance de l'Académie du 7 mai 1845 (1) il donna lecture d'une note intitulée « figurines de bronze et de fer. » Il donna d'abord connaissance d'un article de M. Adrien de Longperrier, publié à Paris en 1840, qui s'occupait de figurines en fer, mais dont l'argumentation pouvait tout aussi bien s'appliquer aux figurines en bronze.

Celui-ci faisait remarquer qu'Hercule n'était pas nommé dans les Commentaires de César parmi les dieux de la Grèce dont le culte se serait introduit chez les Gaulois. « On a pu pendant la période romaine, disait-il, imiter dans les Gaules les figures des dieux de Rome, ainsi que le prouvent les *Mercures*, les *Jupiters* et même les *Hercules* gallo-romains qui vous sont connus. Mais une fois la forme romaine adoptée, il n'est pas probable qu'on soit revenu à la figure sauvage et barbare que l'on considère comme un Hercule. »

M. de Witte faisait encore observer que divers types d'Hercules à surnoms particuliers se rencontraient sur les monnaies qui avaient cours en Gaule, mais que toujours la figure et les

(1) *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles*, tome XII, 1^{re} partie, 1845, p. 544.

attributs répondaient aux données classiques. De plus, pour la statuette de Casterlé, l'absence de sexe dénotait l'influence d'idées de *chasteté* que seul le moyen âge pouvait faire naître. M. de Longperrier avait rencontré des figures identiques placées sur des culs-de-lampe ou des chenêts gothiques. D'autre part, le Dr Rigollot, d'Amiens, s'occupant de la même question et parlant de ces figurines, disait : « Elles nous paraissent offrir l'image non des Hercules gaulois mais des enchanteurs ou des sauvages qui jouaient un si grand rôle dans les romans de chevalerie. On en voit souvent de pareils sur les jetons du même temps. »

M. de Ram avait fait état de la découverte à Casterlé d'urnes et d'autres débris anciens qu'il prétendait avoir été exhumés presque en même temps que la statuette et qu'il attribuait à l'époque gauloise ou romaine, pour affirmer une fois de plus la haute antiquité de la figurine. Mais M. de Longperrier objectait que bien souvent il arrivait qu'on rencontrait dans le même terrain des objets d'art et de travail différents. M. de Witte ajoutait, que par expérience il savait, qu'on ne pouvait attribuer qu'au hasard ces sortes de trouvailles où un objet d'une date beaucoup plus récente est rapproché d'un monument d'une époque reculée.

Mais dans l'entretemps, un archéologue hollandais, M. Prosper Cuypers, de Bréda, avait exécuté quelques fouilles à Casterlé et en avait exposé le résultat dans les publications de l'Académie d'archéologie dont il était membre (1). Il fit ouvrir trois tumuli au lieu dit *Rulheide*, contre les limites de la commune de Lichtaert, à une distance d'environ 30 à 40 mètres du ruisseau nommé le *Rullauf*. Il ne trouva que des cendres, des ossements, une petite urne et un objet en bronze. Il n'hésita pas à attribuer à ce modeste mobilier funéraire une origine germane.

Mais en faisant le compte rendu de ces fouilles il parla naturellement de la découverte de la statuette, dont M. Van Genechten président du tribunal de Turnhout lui avait donné connaissance. Il la compara à d'autres qu'il avait vues en Allemagne et qui représentaient le *dieu de la force*. Mais tout en

(1) *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*. Vol. II, p. 169. Note sur une fouille faite durant le mois d'août 1844 à Casterlé, province d'Anvers.

acceptant l'antiquité de la statuette, il voulut voir la place où elle avait été découverte. Ici nous lui laissons la parole. « Les renseignements que j'y reçus, écrit-il dans sa brochure, ne furent néanmoins pas de nature à me tranquilliser sur son origine ; j'appris d'un témoin oculaire qu'il y a vingt ans, cette statuette, dont il ignorait la valeur, avait servi de joujou, et plus tard, jusqu'au moment de la découverte, avait servi comme régulateur d'une balance. »

M. le chanoine de Ram ne pouvait laisser passer ces renseignements sans vouloir les rectifier. Aussi dans la séance du 5 avril 1845 de l'Académie (1), protesta-t-il, et fit-il connaître, que le possesseur de la statue, M. Van Hal, lui avait certifié qu'il l'avait achetée en 1841 d'un ouvrier qui venait de la trouver, à une petite distance du village de Casterlé, pendant qu'on y travaillait au nivellement de la chaussée de Turnhout à Gheel. Le vénérable curé de Casterlé, ajoutait-il, mon ami M. Crols, et l'ancien bourgmestre de la commune me donnèrent les mêmes renseignements ; mais ils ne purent m'indiquer exactement le lieu où la figurine avait été déterrée. Lorsque M. Van Hal me remit la statuette, elle portait évidemment les marques d'un objet récemment déterré : une légère couche de sable qui la couvrait, le sable qui remplit encore le creux prouvent quelle est la nature du terrain dans lequel la figurine a été trouvée, et qu'elle doit y avoir été enfouie pendant plusieurs siècles. »

M. de Ram ajoutait encore qu'ayant fait deux visites à Casterlé en 1841 et 1843, il avait également appris qu'une statuette y avait servi de joujou, puis de poids d'horloge, mais que cette statuette avait été trouvée il y a plus de vingt ans, et que du reste elle était mutilée et sans bras. Il conclut en affirmant, que par rapport au temps, des personnes méritant toute confiance lui ont certifié que la statuette avait été trouvée depuis très peu de temps près de Casterlé, et que par rapport au lieu, il avait obtenu de ces mêmes personnes une indication approximative.

Enfin, dans la séance du 5 juillet 1845 de l'Académie Royale

(1) Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles. Tome XII, 1^{re} partie 1845, p. 336, quelques éclaircissements au sujet de la statuette de Casterlé.

de Bruxelles (1) M. le chanoine de Ram tint encore une fois à résumer son opinion et à répondre aux arguments développés par MM. de Longperrier et de Witte. Il persista dans son idée première et soutint de nouveau, que jusqu'à preuve positive du contraire, il était d'avis que la statuette de Casterlé représentait l'Hercule gaulois ou germain. Celle-ci, affirma-t-il, est de bronze de première qualité, et suivant l'avis d'un chimiste, un tel métal conservé dans un endroit sec, sous terre, ne peut s'oxyder que très difficilement et seulement d'une manière superficielle. Ce qui explique que la statuette n'offre que ça et là une couche très mince d'un vert de gris très adhérent ; elle est encore recouverte dans les creux d'un sable argilleux et très ferrugineux qui y adhère fortement et a sans doute empêché l'oxydation. Elle peut donc être très ancienne sans avoir les apparences manifestes de vétusté. L'absence de sexe dans la statue n'est pas une preuve qu'elle eut été fabriquée au moyen-âge ; bien au contraire « la vérité morale exprimée par l'absence de sexe désigne la pureté avec laquelle ces gaulois croyaient qu'il fallait approcher des dieux.

A son tour M. Roulez, dans la même séance de l'Académie, intervint dans la discussion. Il se déclara ébranlé par la solidité et la vraisemblance de la plupart des arguments émis par MM. de Longperrier et de Witte, mais avant de se prononcer définitivement il aurait voulu savoir de façon certaine si des statuettes comme celle de Casterlé, ont été détachées de meubles ou d'ustensiles, ou si elles ont servi d'objets de culte.

Toutefois, avant de répondre au sein de l'Académie de Bruxelles aux doutes émis par M. Cuypers dans l'article qui avait été inséré dans les Annales de l'Académie d'archéologie, M. de Ram, avait écrit directement à son contradicteur. Voici cette lettre : (2)

(1) Bulletins de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles. Tome XII, 2^e partie 1845, p. 84, Observations sur l'opinion de MM. de Longperrier et de Witte concernant les figurines de bronze et de fer, et la statuette de Casterlé.

(2) Cette lettre ainsi que toutes les suivantes, les copies, les tirés à part, faisaient partie d'un dossier formé par M. Cuypers, que nous avons réussi à acquérir et qui aujourd'hui fait partie de nos collections.

Louvain, le 15 mars 1845.

Monsieur,

Je suis charmé qu'une note que vous venez de publier dans le tome II du Bulletin de l'Académie archéologique, me fournisse l'occasion de me rappeler à votre souvenir.

Vous croyez que ma religion a été surprise par rapport au temps et au lieu auxquels la statuette de Casterlé a été découverte. Le propriétaire de cette figurine, M. J. Van Hal de Turnhout, l'acheta en 1841 d'un ouvrier qui venait de la trouver à une petite distance de Casterlé, pendant qu'on y travaillait à la chaussée de Turnhout à Gheel. M. le curé de Casterlé, le vénérable M. Crols, me confirma ces renseignements ; mais comme je ne les croyais pas assez complets, je me suis abstenue d'entrer dans des détails sur le temps et le lieu de la découverte, me réservant de faire à cet égard des recherches ultérieures.

Lorsque je reçus la statuette, elle portait toutes les marques d'une découverte récente ; la couche de sable qui la recouvrait prouvait suffisamment qu'elle avait longtemps séjourné sous terre.

C'est aussi à Casterlé que j'appris qu'une autre statuette y avait été découverte, il y a une vingtaine d'années, et qu'en effet elle avait servi d'abord de joujou, et puis comme régulateur d'une balance ; mais on ignorait ce qu'elle était devenue. Je me souviens qu'on m'a dit qu'elle était sans bras. Elle était donc bien différente de celle qui fait l'objet de la note que j'ai publiée dans le tome XI, n° 2 des Bulletins de l'Académie de Bruxelles, note que vous avez la bonté de juger avec tant d'indulgence quoiqu'elle soit bien incomplète.

Je vous demande pardon, Monsieur, de venir vous présenter ces explications au sujet de votre note que j'ai lue avec le plus vif intérêt et qui me sera très utile pour le rapport que je prépare sur les antiquités trouvées dans l'ancienne Campine brabançonne.

Veillez, Monsieur, agréer l'hommage de mes sentiments les plus affectueux et les plus distingués.

P. F. X. DE RAM,
RECT. UNIV.

A Monsieur Prosper Cuypers.

Cette lettre fut communiquée par M. Cuypers aux deux archéologues qui l'avaient accompagné lors de sa visite à Casterlé, MM. le président Van Genechten et M. le juge Boone, de Turnhout. Ce dernier mis au courant des explications fournies par M. le chanoine de Ram, crut devoir, dans le but de l'éclairer complètement, lui fournir des détails précis sur cette excursion. Il lui écrivit la lettre suivante :

Turnhout, 16 août 1845.

Monsieur le Recteur,

En vous remerciant de l'obligeance que vous avez eue de m'envoyer vos *Observations sur l'opinion de MM. Longperier et Witte, concernant les figurines de bronze et de fer et notamment sur la statuette prétendument trouvée à Casterlé*, j'ai à vous faire mes excuses de venir trop tardivement vous faire connaître le résultat d'une excursion faite à Casterlé en société de M. Prosper Cuypers et de M. le président Van Genechten, excursion qui nous a valu les renseignements les plus positifs, obtenus jusqu'ici sur la statuette appartenant à mon beau-frère, M. J. Van Hal.

Il y a quelques semaines, je reçus la visite de M. Cuypers, qui me fit la proposition de l'accompagner à Casterlé où il désirait continuer à faire les explorations sur le même terrain, où quelques mois avant, il avait été assez heureux de découvrir quelques *tumuli* contenant chacun une urne et autres objets, plus ou moins intéressants. Il se proposait surtout de prendre de nouveaux renseignements sur la statuette en question.

J'acceptai avec empressement la proposition de M. Cuypers, et nous nous rendîmes à Casterlé accompagnés de M. Van Genechten. En arrivant en cette commune nous allâmes trouver le sacristain dont le fils avait, dans le temps, vendu la statuette à mon beau-frère, et voici enfin le récit naïf que nous firent le vieux sacristain et le fils.

1°. Que cette statuette était en leur possession depuis plus de 25 ans ;

2°. Qu'ils l'avaient achetée avec de la vieille ferraille à une vente publique à Casterlé, sans pouvoir désigner en ce moment,

chez quelles personnes et par le ministère de qui cette vente avait eu lieu.

3°. Que cet objet avait servi de jouet aux enfants, et pendant les dernières années, de régulateur à une balance ;

4°. Qu'alors *cette figurine étant luisante était nettoyée et écurée de temps en temps*, comme les autres objets en cuivre du ménage ;

5°. Qu'un jour cette figurine excita la curiosité du peintre Witdoeck (habitant alors Turnhout, et en ce moment professeur de dessin et de peinture à Bruxelles) qui tout en la faisant monter à une haute antiquité, leur fit connaître le parti qu'ils pouvaient en tirer ; qu'à cet effet une certaine préparation était nécessaire pour la couvrir de rouille et l'oxyder.

6°. Que, suivant le conseil de Witdoeck ils déposèrent l'objet dans l'eau forte et plus tard l'enfouirent dans la terre dont ils la *tirèrent si bien rouillée et oxydée !!* qu'il a suffi du simple aspect au *jeune et novice antiquaire* pour en faire l'acquisition, se fiant entièrement sur l'histoire que lui firent le sacristain et *son complice Witdoeck.* »

Voilà, Monsieur, le narré exact que nous firent les deux sacristains en témoignant toutefois, mais un peu tard, leurs regrets très vifs et même un repentir assez prononcé, pour une plaisanterie qui avait induit en erreur plus d'une personne respectable, et qui leur valait sinon une semonce, au moins, les plaisanteries journalières du respectable curé, notre ami commun, Monsieur Crols.

« Monsieur Cuypers m'avait promis de vous écrire lui-même en vous envoyant une notice ou un mémoire sur le même objet ; mais j'apprends à l'instant même par votre honorable collègue de l'Académie mon ami, M. Cornelissen, de Gand, que jusqu'ici vous n'étiez nullement informé ni des renseignements obtenus sur la statuette, ni du résultat de notre exploration dans la bruyère de Casterlé. Je pense que M. Cuypers, qui m'a fait annoncer son arrivée, ne tardera pas de vous écrire ou peut-être de venir vous faire une visite comme il en avait le projet.

Nos fouilles, malgré les peines que nous nous sommes données n'ont pas été heureuses ; nous n'avons rien découvert ce jour. — J'espère, M. le recteur, que les renseignements que *j'ai cru devoir* vous transmettre, ne laisseront pas d'avoir quelque intérêt pour vous, qui avez bien voulu vous occuper d'un objet dont je

n'ai pu (trompé moi-même), vous faire connaître plus tôt l'histoire réelle.

Agrérez, etc.

LOUIS BOONE.

Ces renseignements si précis ne parvinrent pas à convaincre M. le chanoine de Ram. Il tenait à la statuette et à son histoire, et pour concilier les faits, il prétendit que les détails donnés à M. Boone se rapportaient à une autre statuette. Voici du reste la lettre qu'il adressa à M. le juge Boone :

Louvain, 23 août.

Monsieur le Juge,

Je vous remercie des renseignements que vous venez de me donner au sujet de la statuette de votre beau-frère. Mais permettez moi de vous dire que, dans une excursion que j'ai faite à Casterlé, on m'a donné à peu près les mêmes renseignements que se rapportaient à une autre statuette, entièrement différente de celle qui possède M. Van Hal. Si les renseignements que j'ai sont exacts, on a trouvé à Casterlé, à des époques différentes, trois ou quatre statuettes semblables à celles qui ont été décrites par Klemm.

L'antiquité de celle qui appartient à votre frère, me paraît incontestable. Tout ce qui concerne le *lieu* et l'*époque* de sa découverte devient une question secondaire.

Si sous le rapport du *lieu* et de l'*époque* de la découverte on m'a donné des renseignements peu exacts, le fait principal subsiste néanmoins.

Veillez, Monsieur le juge, agréer l'hommage de mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

P. F. X. DE RAM,
RECT. UNIV.

Monsieur
Monsieur Boone, juge au tribunal
à Turnhout.

De son côté, Mr Prosper Cuypers crut devoir écrire au rec-

teur magnifique de Louvain pour lui confirmer les renseignements qui déjà lui avaient été transmis par M. le juge Boone.

Sa lettre, dont le brouillon est joint à notre dossier, est conçue comme-suit :

Monsieur le Recteur,

Le 15 mai de l'année dernière vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une lettre des plus obligeantes en réponse à une note que j'avais insérée dans le tome 2 des bulletins de l'Académie d'Archéologie de Belgique, note dans laquelle je m'étais permis d'exprimer quelques doutes sur la date et le lieu de la découverte de la statuette provenant du village de Casterlé, dont vous avez entretenu l'Académie royale des sciences et belles lettres de Belgique (séance du 8 juillet 1843). Vous voulûtes bien me communiquer les motifs pour lesquels vous croyiez ne pouvoir admettre mes objections et devoir persister dans votre première opinion. Ces motifs vous les avez également consignés dans vos *Eclaircissements au sujet de la statuette de Casterlé* publiés dans le tome X des Bulletins de l'Académie. Comme j'aurais été bien fâché d'avoir avancé trop légèrement un fait en contradiction avec l'autorité d'un savant aussi distingué que vous, Monsieur le recteur, j'ai cru devoir me livrer à de nouvelles recherches sur l'objet de notre contestation. Je prends la liberté de vous en transmettre le résultat.

Mes premières investigations ne m'ayant procuré que des renseignements assez vagues sur la découverte de la statuette de Casterlé, je me rendis de nouveau à Turnhout le 2 de ce mois...., bien décidé à ne pas quitter ces parages avant d'avoir acquis la preuve certaine et positive de ce que j'avais avancé à ce sujet. Si mes recherches ont été couronnées d'un plein succès, c'est surtout grâce à l'obligeante entremise de M. Van Genechten, président du Tribunal de Turnhout et de M. le juge Boone qui ont bien voulu m'accompagner. D'après le conseil que nous donna M. Louis Nuyens-Dierckx, négociant à Turnhout, qui nous assura avoir vu la statuette il y a une vingtaine d'années, nous nous rendîmes auprès du Sr Van de Weyer, ancien clerc du village de Casterlé, auquel la statuette avait appartenu autrefois. Ce vieillard nous apprit qu'il l'avait ache-

tée avec quelque vieille feraille, il y a vingt ou vingt cinq ans, qu'il ignorait d'où elle était parvenue, et que plus tard elle était passée entre les mains de son fils qui pourrait nous donner tous les renseignements désirables à ce sujet. En effet, non seulement la déclaration du Sr Van de Weyer fils, fut en tout point conforme à celle de son père, mais il nous apprit de plus, que la statuette après avoir servi de jouet aux enfants, avait été ensuite attachée à une pendule en guise de régulateur ; qu'un brocanteur d'Anvers l'ayant vue en cet état lui avait dit que c'était une antiquité de quelque valeur, et que comme elle avait perdu toute sa patine par le frottement et par le poli qu'on lui donnait tous les ans, il lui avait conseillé de l'enduire d'acide nitrique et de l'enfouir sous terre, afin de lui rendre sa teinte antique ; que l'ayant retirée de la terre quelques mois après, il la vendit à M. Van Hal de Turnhout comme provenant d'une fouille récente ; ne croyant pas alors, ajouta-t-il, commettre par cette supercherie une faute grave ; que néanmoins il en était maintenant au regret et qu'il s'estimait heureux de pouvoir par cet aveu formel rendre hommage à la vérité.

Tels sont, Monsieur le recteur, les nouveaux renseignements, que j'ai acquis sur la provenance de la statuette de Casterlé, et qui, me semble t'il, prouvent de la manière la plus péremptoire, 1^o que cette figurine a été trouvée à une époque bien antérieure à celle qu'on vous avait indiquée. 2^o qu'il n'est nullement constant qu'elle l'ait été à Casterlé ou dans ses environs.

Comme, nous n'avons pour but dans nos recherches que la découverte de la vérité, j'oserai vous prier, M. le recteur, de donner communication de cette note à l'Académie, et si vous la jugiez insuffisante, je suis prêt à la corroborer par la déclaration écrite des deux honorables magistrats qui m'ont fait l'honneur de m'accompagner à Casterlé.

Agrééz, Monsieur le recteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et le témoignage de ma reconnaissance pour la manière flatteuse dont vous avez daigné vous exprimer à mon égard devant l'illustre corps savant qui vous compte parmi ses membres les plus distingués.

VOTRE DÉVOUÉ SERVITEUR.

Le doute n'était plus permis, la statuette achetée par M. Van Hal était la seule trouvée à Casterlé et les circonstances de sa découverte étaient toutes autres que celles exposées par M. de Ram à l'Académie de Bruxelles. Celui-ci ne voulut toutefois pas admettre sa déconvenue et il répondit en ces termes à M. Cuypers :

Louv., le 24 févr. 1846.

Monsieur

Je vous prie d'agréer mes remerciements les plus sincères pour l'envoi de votre excellente notice sur les *tumuli* de Baarle-Nassau.

Je regrette de ne pas pouvoir partager votre opinion au sujet de la découverte de la figurine dite de Casterlé. M. le juge Boone à lui même reconnu plus tard, que les renseignements qui vous ont été donnés à Casterlé se rapportent à une figurine différente de celle que j'ai publiée. M. Witdoeck peintre et d'autres personnes m'ont donné des déclarations plus positives encore.

Quelque soit l'origine de la figurine, nous sommes cependant d'accord sur son antiquité et c'est là le point essentiel. M. de Longperrier n'a répondu à aucun des arguments que j'ai développés dans mes *Observations* exprimées dans le tom. XII des Bulletins de l'Académie.

Les trois articles qui concernent la figurine de Casterlé viennent d'être réunis dans une publication faite à Bruges, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire sous bande.

Veillez, Monsieur, agréer l'hommage de mes sentiments les plus dévoués et les plus distingués.

P. F. X. DE RAM.

Monsieur

Monsieur Prosper Cuypers, au
Ginneken (près de Breda).

Dans sa lettre, M. de Ram avait assuré que M. le juge Boone avait rétracté ses déclarations premières. M. Cuypers à ce sujet

lui demanda des explications que M. Boone s'empressa de lui donner par la lettre suivante :

Turnhout, 14 Mars 1896.

Mon cher Monsieur Cuypers,

Je reçois à l'instant votre lettre du 8 de ce mois jointe à la brochure que vous avez bien voulu m'envoyer. Je me hâte de vous remercier de votre attention toute amicale et de vous donner quelques lignes de réponse concernant l'objet de votre lettre.

Quelque temps après l'excursion si agréable que nous avons faite ensemble à Casterlé j'ai cru de mon devoir d'écrire à M. le recteur de Ram pour l'informer d'abord du résultat de l'exploration que nous avons faite dans la bruyère de Casterlé en société de M. Van Genechten, et en même temps des renseignements si positifs et si clairs que nous avons obtenus le même jour sur la figurine ou statuette de bronze prétendument trouvée à Casterlé, et appartenant actuellement à mon beau-frère M. Jean Van Hal. Je viens de trouver la copie de cette lettre portant la date du 16 août, et je prends la liberté de vous l'envoyer ci incluse vous y verrez que loin de reconnaître que les renseignements qui nous ont été donnés ne se rapportaient pas à la figurine en question, je n'ai pas hésité à faire connaître à Monsieur de Ram le récit fidèle, exact et surtout naïf des anciens propriétaires de la statuette, les deux sacristains de Casterlé. Monsieur de Ram s'est empressé de me répondre que tout en me remerciant des renseignements que je lui transmettais, il ne persistait pas moins dans sa première opinion, qu'il connaissait l'histoire dont parlait ma lettre, mais qu'elle se rapportait à une autre figurine trouvée en la même commune antérieurement à celle de mon beau-frère, etc.

Depuis ce temps et malgré la réponse de M. de Ram, je n'ai pas discontinué à me prononcer de la même manière sur cet objet lorsque l'occasion s'en est présentée. Et d'ailleurs comment aurais-je pu émettre une opinion contraire après avoir obtenu des renseignements à une source comme celle où nous avons puisé, c'est à dire chez les vendeurs mêmes qui

sans doute n'avaient aucun intérêt à faire l'aveu de leur faute ou plutôt de la mystification dont M. Van Hal avait été la première victime et le dupe, comme successivement les savants antiquaires qui s'étaient occupés de cet objet.

Vous voyez donc, mon cher Monsieur Cuypers, et vous le verrez par la lettre que j'ai écrite à M. de Ram, que mon opinion n'a jamais subi de changement quant à la statuette en bronze en question.

Je sais qu'il y a deux ou trois mois une nouvelle brochure a été publiée à Bruges sur le même objet et avec *certain luxe*. La statuette dorée y est représentée sur toutes ses faces.

Peut-on s'empêcher de rire après tout ce que nous en connaissons, lorsque surtout on raisonne sur *l'adhérence et la couleur de la terre* qu'on y remarque encore, et sur le degré d'oxydation que cet objet a dû subir par un séjour de tant de siècles sous la terre.

Je pense, mon cher Monsieur Cuypers, par ces quelques lignes avoir satisfait au désir que vous m'avez témoigné.

J'espère que votre zèle d'archéologue et d'antiquaire vous amènera bientôt dans ces contrées et que vous n'oublierez pas que j'aurai toujours un nouveau plaisir à vous revoir.

En attendant je vous prie de me croire

VOTRE TRÈS HUMBLE ET TOUT DÉVOUÉ,
LOUIS BOONE.

De son côté, M. le président Van Genechten se joignit à M. Boone pour affirmer l'exactitude des renseignements recueillis à Casterlé par M. Cuypers. Il lui écrivit :

Turnhout, 16 mars 1846.

Mon cher Monsieur Cuypers.

J'ai reçu avec reconnaissance votre brochure relative aux recherches archéologiques sous Baarle-Nassau. Je viens d'en lire les détails avec plaisir, j'y vois surtout que votre zèle ne se ralentit pas. Quant à la statuette de Casterlé vous n'avez pas avancé légèrement une opinion ; le naré qui nous a été fait

sur le lieu par les anciens possesseurs de la figurine ne peut laisser aucun doute. M. Boone vous aura déjà écrit et transmis la copie d'une lettre qu'il adressait dans le temps à M. le recteur magnifique. Il s'agit bien de la même statuette et nous persistons de croire que sa découverte dans ces localités ne sera jamais prouvée et qu'il s'agit au moins d'une mystification.

En attendant votre visite je vous serre amicalement la main.

VAN GENECHTEN.

P^t.

Enfin le dossier que nous analysons ici renferme une dernière lettre. La voici :

Turnhout, 16 mai 1846.

Mon cher Monsieur Cuypers,

J'espère que vous voudrez m'excuser de venir un peu tard vous remercier de l'obligeance que vous avez eue de me fournir l'intéressante collection de graines potagères et autres. Malgré mon long silence, je ne vous en ai pas moins remercié cordialement de la manière la plus sincère.

Je crois vous obliger en vous informant que dernièrement les ouvriers qui travaillaient au creusement du bassin du canal à proximité de cette ville ont découvert quelques urnes et un autre objet que je ne puis mieux nommer qu'un double baquet ou baquet à deux compartiments. Celui-ci à un pied et demi de long et un demi pied de profondeur. Il semble être d'une composition dure et d'une couleur noirâtre. Malheureusement les ouvriers excités par l'espoir de découvrir un trésor ont brisé plusieurs urnes et un fragment seul ainsi que le baquet dont j'ai parlé plus haut et qui est intact se trouvent en la possession de M. Van Genechten (1).

A votre prochain voyage à Turnhout, je serai curieux d'apprendre votre avis sur les objets en question. J'oublie de vous dire que le fragment de l'urne, nous paraît indiquer une origine gauloise.

(1) Le baquet en question fait actuellement partie des collections du Musée d'Antiquité du « Steen » à Anvers.

En attendant le plaisir de vous revoir ou d'apprendre de vos nouvelles, je vous prie de me croire.

Votre tout dévoué serviteur et ami,
LOUIS BOONE.

P. S. N'avez vous plus rien appris de la figurine de Casterlé? Monsieur.

Monsieur P. Cuypers,
propriétaire,
à Ginneken, (près de Breda).

Dans l'entretemps un travail anonyme avait vu le jour à Bruges. Accueilli dans les publications de la société d'Emulation, il fut surtout publié en une brochure sous le titre de : *Notice sur une statuette trouvée à Casterlé.* (1)

Deux lithographies bronzées, exécutées par Daveluy, représentent en grandeur réelle sur ses deux faces la statuette de Casterlé. Une troisième est la reproduction de celle de Calais.

La brochure n'est pas signée. Toutefois M. de Ram semble avouer en être l'auteur dans sa lettre à M. Cuypers que nous avons reproduite plus haut, quand il dit : « Les trois articles qui concernent la figurine de Casterlé viennent d'être réunis dans une publication faite à Bruges. J'ai l'honneur de vous envoyer un exemplaire sous bande. »

Comme le dit l'auteur, ce travail est tout simplement la reproduction successive, des trois brochures ou articles publiés par M. de Ram dans les Bulletins de l'Académie Royale de Bruxelles. En terminant il se borne à constater qu'il est probable que la discussion entre les savants continuera et nous tâcherons, ajoute-t-il, de tenir nos lecteurs au courant des débats. »

Ces débats, nous venons de le voir, s'étaient produits directement entre M. de Ram et ses contradicteurs. Ceux-ci, avec une précision toute judiciaire, avaient mené cette enquête de manière à ne plus laisser de place au moindre doute. M. de Ram tout en maintenant son argumentation basée sur l'existence de plusieurs statuettes trouvées à Casterlé, ne continua plus la polé-

(1) Bruges. Imprimerie de Van de Castele-Werbrœuck 1846, in 8°, 24 pages, 3 planches.



mique ni à l'Académie de Bruxelles ni à la société d'Emulation de Bruges. Et nous ne pouvons mieux, nous semble-t-il, terminer cette intéressante polémique, qu'en employant le mot un peu dur peut-être, mais juste toutefois, employé par M. le président Van Genechten : Ce fut une mystification !

Si l'origine de la statuette de Casterlé n'est pas connue, si le lieu de sa découverte n'a pu être établi, son antiquité toutefois ne saurait être contestée. Mais sur ce point faut-il l'attribuer avec M. de Ram aux Germains ou aux Gaulois, ou avec MM. de Longperrier et de Witte, à une industrie barbare du XIV^e ou XV^e siècle ? Nous n'oserions nous prononcer sans voir la figurine elle même. Or, celle-ci, en même temps que toute la collection de M. Van Hal, a été, après son décès, vendue à un marchand allemand. Nous ignorons quel en est aujourd'hui le propriétaire. Quoiqu'il en soit, nous ne serions pas éloigné d'adopter l'opinion de MM. de Longperrier et de Witte. Beaucoup de statuettes du moyen âge représentent en effet des géants ou des sauvages, et sont exécutées de façon barbare. La ferronnerie du puits de Quinten Massys à Anvers est ornée de deux figurines qui pourraient rentrer dans cette catégorie. D'autres productions du même genre existent encore dans nombre de collections, et il nous semble que la statuette arrivée à Casterlé on ne sait d'où, pourrait parfaitement appartenir à la même époque.

FERNAND DONNET.

P. S. — Cette notice était imprimée, quand des renseignements plus précis nous furent fournis, nous faisant part que, si les collections de M. Van Hal avaient été vendues après son décès, certains objets toutefois, n'avaient pas trouvé acquéreur et étaient par voie d'héritage entrés en possession de son beau-frère, M. Vander Voort-Van Hal, à Anvers. Parmi ces objets se serait trouvée la statuette de Casterlé. Nous nous empressâmes alors de nous rendre chez notre ami M. Théophile Vander Voort, fils de M. Vander Voort-Van Hal, pour lui demander si les nouveaux renseignements qui nous avaient été donnés étaient exacts. Celui-ci nous confirma la chose, et s'em-

pressant de rechercher l'objet de notre curiosité, il nous rapporta bientôt... deux statuettes?? Nous nous trouvions donc en présence de deux exemplaires du prétendu Hercule gaulois, provenant tous deux de la succession de M. Van Hal, de Turnhout. Au premier instant nous crûmes que la statuette de Casterlé avait été moulée et que le second exemplaire avait été obtenu au moyen de cette opération. Mais un examen un peu plus attentif nous força bientôt à abandonner cette supposition. Comme on le verra par la photographie ci-jointe, les deux statuettes représentent évidemment le même personnage, mais elles diffèrent cependant entre elles par de nombreux détails. La statuette de Casterlé est en bronze ; son sosie est en cuivre jaune. Cette dernière est un peu plus grande, les pieds un peu plus longs, le bras droit de position un peu plus relevée ; le nez en est plus grand, les yeux plus petits ; les rides entre les yeux sont autrement disposés ; la corde enroulée autour de la tête est plus large et plus plate et les bouts retombant sont clairement indiqués, tandis que dans la première statuette ils disparaissent dans la chevelure ; la corde enserrant les reins est plus bombée et les extrémités qui couvrent le haut des jambes sont exécutées avec plus de raideur ; la barbe est droite et moins ondulée, elle descend jusqu'à la ceinture ; les cheveux au lieu de tomber perpendiculairement, sont disposés régulièrement en lignes transversales ; le bas des reins est dépourvu de poils tandis que l'avant bras en est couvert, contrairement à ce qui existe sur l'autre statuette. L'énumération de ces détails suffit à prouver que les deux statuettes ne sont pas identiques, mais que l'une a pu servir de modèle à l'autre. En général, la statuette en cuivre jaune est exécutée d'une façon bien moins artistique que l'autre et paraît plus moderne. Elle n'est cependant pas neuve et a certainement servi à un usage quelconque ; des traces évidentes d'usure le prouvent. Nous nous trouvons donc en présence d'un problème assez difficile à résoudre. Ce genre de statuettes appartient-il à un type fort répandu qui s'est conservé et a été reproduit à diverses époques? On serait tenté de le croire.

La statuette de Casterlé est encore pourvue de la rouille d'emprunt et les creux renferment encore le sable qui servit si admirablement à tromper M. de Ram sur son origine réelle.

Si maintenant nous l'étudions un peu minutieusement, nous nous apercevons, que contrairement à la description de M. de Ram, le pied n'est pas percé et n'a donc pas pu servir à être attaché sur une base. Sur le haut du pied est simplement ménagé un enfoncement destiné à recevoir la base d'une arme, ou d'un insigne quelconque tenu dans la main gauche. La statue est creuse et l'ouverture circulaire de la tête est en correspondance avec une seconde ouverture ménagée entre les jambes. La tige qui a fixé la statue a donc pu passer par ces deux ouvertures. L'examen de la plante des pieds prouve péremptoirement que cette statuette n'a jamais été fixée par le bas ; elle ne porte pas davantage de traces d'attaches quelconques. Il est évident que c'est par la tête qu'elle était fixée soit à une tige soit à tout autre objet difficile à deviner aujourd'hui. Son usage ne nous paraît pas plus aisé à définir. A-t-elle servi à frapper l'heure sur un timbre ou à quelque autre usage automatique? C'est possible. Mais aucun indice ne nous permet de l'affirmer. Quant à son âge, l'examen attentif du travail artistique, les caractères généraux de facture et d'aspect, nous semblent devoir écarter toute idée d'origine gauloise. Nous sommes d'avis, que MM. de Longperrier et de Witte avaient raison, et qu'on pourrait *tout au plus* faire remonter l'origine de la statuette de Casterlé à l'art barbare du XIV^e ou du XV^e siècle. Quant à l'autre statuette, sa facture, son aspect nous semblent énigmatiques. Faudrait-il encore une fois, comme les correspondants de M. de Ram le firent, parler de mystification? *Chi lo sa!*

F. D.





Le Rôle des Sociétés d'Archéologie en Belgique

Qui ne connaît l'alerte et spirituelle comédie « La Grammaire », où Labiche, avec sa verve habituelle, trace gaîment le portrait de l'archéologue. Je l'ai revue cette ironique figure, quand il y a quelques semaines à peine, j'assistais à Paris au centenaire d'une des plus importantes sociétés d'archéologie françaises, et qui se nomme actuellement « La Société nationale des Antiquaires de France. »

Je dis actuellement, parce qu'« ab initio non fuit sic, » il n'en fut pas ainsi à l'origine.

Au début, les membres de ce corps savant ne se souciaient que d'une chose, retrouver les usages anciens des premiers habitants de la Gaule, prirent le nom « d'Académie Celtique. » Et pour que nul, sans doute, ne pût se méprendre sur le but de l'institution, le premier Président de la société naissante, orna la salle des réunions de son portrait, où il voulut paraître à tous les regards, sous la forme et avec le costume complet d'un druide !

Faut-il s'étonner si le Français, né malin s'est complu à concevoir l'archéologue comme un être singulier, dont les

rêves fantasques pouvaient charmer des loisirs personnels, mais qui ne devait soulever que les rires de ses contemporains.

Si l'archéologie, pour fouiller le passé, semblait aussi rentrer dans le cadre des travaux d'une Académie Celtique, elle demeurerait pourtant incapable d'exercer la moindre influence sur l'époque, qui étonnée l'avait vu naître. On n'y voyait qu'une innocente manie du collectionneur des vieilles choses, auxquelles le public s'intéressait d'autant moins, que les modes nouvelles lui paraissaient meilleures, parce qu'elles étaient plus récentes et plus étrangères à sa nationalité.

Et l'archéologue d'hier qui, dans le sanctuaire discret de son cabinet d'étude, se sentait noblement épris de l'art ancestral, gardait au fond de lui-même ses impressions profondes, et ne songeait même pas à les livrer à l'indifférence du dehors.

Ce n'est qu'en 1835 que l'archéologie reçoit en notre pays droit de cité, et est officiellement reconnue grâce à l'institution de la Commission royale des monuments. Si restreint était à cette époque le nombre de nos archéologues, que l'on eut certaine peine à recruter les hommes jugés compétents pour faire partie de l'organisme nouveau. Il y a une année à peine, que M. A. Verhaegen, à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, rappelait le fait et proposait, disait-il « de porter discrètement mais délibérément » la main sur le monument administratif, qui s'appelle la Commission royale des monuments.

Je vous dirai en substance que le fond de sa pensée consistait à étendre l'action des comités provinciaux, en leur confiant notamment l'examen de tous les projets de restauration et de construction d'édifices publics, tant religieux que civils de leur province respective, et en les chargeant d'apprécier ces projets surtout au point de vue artistique. Il resterait néanmoins toujours bien entendu qu'en dernier ressort ce serait à la Commission royale de donner l'avis définitif. Cette théorie, faut-il le dire, n'était pas faite pour déplaire aux membres de la Société d'archéologie de Gand, d'autant plus que l'éloquent rapporteur avait soin de justifier sa pensée, en faisant constater à bon droit que le nombre des archéologues, jadis si faible, s'accroît chaque jour, au point que l'on rencontre actuellement des sociétés archéologiques dans presque toutes les villes de quelque importance.

Sans vouloir devant vous, Messieurs, reprendre la thèse de M. A. Verhaegen, il m'a paru intéressant de discuter ici la part qui peut nous revenir (et quand je dis nous, j'entends nos sociétés archéologiques) pour la défense et la conservation de notre patrimoine artistique.

C'est assez vous dire que les temps ne sont plus où l'archéologue pouvait se contenter de rester confiné dans le silence de son cabinet ; il doit revendiquer sa place au soleil, et montrer que s'il se préoccupe du passé, c'est pour se porter garant de l'avenir.

Mais si avant d'aborder mon sujet, je crois devoir vous suggérer une réflexion encore, ce sera pour vous dire qu'elle tend à disparaître aussi l'injuste suspicion dans laquelle on voulait tenir la science dite dédaigneusement « de province. » Les multiples contributions apportées par de modestes travailleurs, les précieux résultats consignés par d'infatigables et obscurs chercheurs, ont fini par forcer l'attention générale et provoquer d'unanimes sympathies, surtout lorsque ces érudits s'unissant en d'utiles associations ont pu bénéficier pour eux-mêmes comme pour les autres, des heureux profits de la coopération scientifique.

Car si je n'ai pas l'intention d'insister sur le but initial des sociétés archéologiques, qui vont se multipliant sans cesse en Belgique, je ne puis cependant passer sous silence l'immense avantage qu'elles offrent au public intellectuel, en dirigeant partout l'étude vers une science jadis ignorée, et en suscitant une noble émulation dans des milieux, où des questions devenues aujourd'hui passionnantes, étaient naguère absolument dédaignées.

Que de travaux aujourd'hui menés à très heureuse fin, n'auraient jamais été même susceptibles d'être entrepris, si les débats préliminaires n'avaient en province été soulevés par quelques sociétés locales, ou si leurs auteurs n'avaient dans les annales de ces sociétés trouvé une généreuse hospitalité.

Il suffit en effet de parcourir les nombreuses publications de nos diverses associations régionales, pour se convaincre de l'inappréciable service que celles-ci ont rendu et continuent à rendre à la science archéologique.

Mais, je le répète, je n'ai pas en vue d'établir le bilan scientifique de nos sociétés d'archéologie, et je veux restreindre

mon sujet à l'action qu'elles sont toutes appelées à exercer dans le domaine pratique, le seul qui m'intéresse en ce moment.

Si nous jetons un rapide coup d'œil sur les travaux qui, sur tous les points de notre pays, sont en voie d'exécution, ou dont on célèbre déjà l'achèvement, nous serons frappés de l'extrême activité qui se dégage de l'ensemble de ces multiples entreprises. Et je ne parle pas ici des constructions nouvelles qui de toutes parts surgissent et grandissent sous l'œil étonné de nos contemporains. Ces choses ne me semblent qu'être indirectement du ressort de l'archéologie, mais je veux avant tout m'occuper des monuments anciens, auxquels chacun prétend s'intéresser, et dont on cherche parfois à prolonger la précieuse existence par des restaurations savantes et éclairées.

Je n'ai pas à refaire ici un discours, dont les conclusions ont été diversement appréciées (1). Je n'ai guère non plus à reprendre des théories, qui longtemps encore prêteront à discussion, mais en définissant, MM. le rôle, qui vous échoit dans la conservation de notre glorieux patrimoine, j'espère du même coup, vous montrer l'importance de votre société naissante, et déterminer ceux qui hésiteraient à en faire partie à lui donner au plus tôt leur adhésion pleine et entière.

Or donc, il était une fois un château si vieux, si vieux, qu'on paraissait en avoir oublié l'âge et jusqu'à l'existence. Seule une vieille porte enchassée dans le dernier reste d'un castel branlant, semblait rappeler aux passants, que si le château avait existé quelque part, son emplacement devait sans doute se trouver à cet endroit.

Lorsqu'on pénétrait dans le sombre corridor qui s'ouvrait dans cette mystérieuse porte, on se trouvait dans un véritable cour de miracles, où s'entassaient les ménages les plus disparates dans les plus étranges abris. Et puis un peu plus loin se dressaient les immenses murailles badigeonnées d'une fabrique toute moderne.

Les initiés seuls osaient s'engager dans ce vaste enclos, et je me rappelle, qu'enfant, je me risquai une seule fois dans ces effrayants dédales, parce qu'on m'avait promis de m'y faire

(1) *Restauration*, Discours prononcé le 6 décembre 1903 à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

voir les mystères de l'inquisition. On les avait conservés dans une humide cave, dont j'ai depuis admiré l'importante structure, mais où tout à cette époque pouvait se supposer, puisque rien n'y paraissait, tant la nuit y était noire, même en plein midi.

Cette porte cependant finit par devenir gênante, et l'on conçut vaguement le projet de la faire disparaître. Quel ne fut pas l'ahurissement du public d'entendre un conseiller communal en pleine séance du conseil, prendre la défense de ces restes encombrants, et pousser à ce point l'amour des vieilles choses jusqu'à exiger que la ville en fit l'acquisition.

Telle fut la conviction qu'il sut prêter à son discours, qu'il finit par la faire partager par plusieurs de ses collègues, et l'achat proposé se fit bientôt dans d'honnêtes conditions.

C'était un intrépide lutteur, et qui s'attachait avec un rare enthousiasme à tout ce qui intéressait l'histoire de sa ville. Il se nommait Julius Vuylsteke.

Avait-il prévu le danger, et devinait-il alors ce qui allait se passer quelques vingt ans plus tard ? Je l'ignore ; toujours est-il qu'un beau jour, le propriétaire de la fabrique voulut se défaire de son immeuble, l'affiche de vente bariolée de ses couleurs les murs de l'enclos, et l'édilité charmée de pouvoir enfin assainir ce ténébreux quartier, décida de tracer une large rue au travers de ces informes ruines.

Alea jacta est ! Le vieux monument, dont le temps avait épargné les derniers restes, cachés d'ailleurs par d'importunes et parasites constructions, n'avait qu'à disparaître sous la pioche du démolisseur officiel.

Or, dans la ville où tout cela se passait, il y avait un comité provincial des monuments, mais de société d'archéologie point encore. Dans la capitale de ce béni royaume, il y avait une commission royale, chargée comme son nom l'indique d'ailleurs, de veiller à la conservation des monuments historiques. Que fit-elle en l'occurrence ? Rien à ce que je sache, du moins en cet instant critique.

Heureusement il se rencontra parmi les habitants de la ville, un homme d'une courageuse énergie, et surtout d'une ténacité que rien ne pouvait désarmer. C'était le baron de Maere d'Aert-rycke. Il eut bientôt fait de grouper autour de lui quelques hom-

mes décidés à le soutenir dans la défense du projet pour le moins hardi qu'il venait de concevoir. Au moment où toutes les puissances officielles allaient monter à l'assaut bien facile à leurs yeux, — eux seuls disposaient des pouvoirs — du château des comtes à Gand, le baron de Maere prétendait non seulement en sauvegarder les précieux débris, mais le faire renaître triomphant de ses cendres.

Vous l'avez entendu, MM., le monument dont la plupart des Gantois se désintéressaient, était celui dont ils avaient le plus de droit de se montrer fiers et jaloux, puisqu'il se trouve à la clef de leur histoire ; l'important donjon que partout on semblait voir disparaître sans regret, était celui que quelques années plus tard le général Wauwermans au congrès archéologique d'Anvers allait nommer « le plus beau monument du pays, un des rares vieux monuments du moyen-âge que nous possédions ! »

Et pour retrouver la date des faits que je viens de rappeler, pas n'est besoin de remonter dans la nuit des temps. Il suffit à peine de se reporter à vingt ans en arrière.

Ce serait méconnaître mon intention que de chercher à croire, que parce que j'ai mis en doute en cette affaire l'activité de nos organismes officiels, je veuille même indirectement leur adresser un blâme, ou douter de leur efficacité.

Je tiens d'autant plus à m'inscrire en faux contre pareille interprétation, que je désire m'abstenir de toute polémique ; ce qui toutefois ne doit pas m'empêcher de rendre hommage à ceux qui le méritent, et tirer en faveur de la thèse que vous me permettez de défendre devant vous, une conclusion qui s'impose.

Pour étendre l'action des comités provinciaux par le projet dont je vous entretenais tout-à-l'heure, M. A. Verhaegen produisait un argument qu'il développa avec une remarquable lucidité et que je crois utile de citer à mon tour : « La science archéologique, disait-il, compte aujourd'hui partout des adhérents d'une réelle compétence et d'une remarquable ferveur. Elle a le don très rare de rapprocher des hommes d'opinions parfois opposées. Elle suscite de patientes recherches, des études sérieuses, désintéressées et prolongées ; elle amène le développement parallèle des connaissances archéologiques, artistiques, historiques,

littéraires, économiques. Aussi l'on peut affirmer que la compétence, en matière archéologique n'est pas moindre aujourd'hui, en province qu'à Bruxelles.

Il faut même loyalement reconnaître que les archéologues en province, limitant le champ de leurs études et de leurs recherches à la région relativement étroite qui les entoure, auront généralement une connaissance plus approfondie de leurs monuments, que ceux qui ont à étudier simultanément les produits de l'art dans toutes les régions du pays. » (1)

Lorsque j'entendis, MM., cet éloquent plaidoyer, je me redis à part moi le mot du fabuliste :

« C'était bien dit à lui
J'approuve sa prudence. »

Mais ne croyez-vous pas comme moi qu'on peut de ces irréfutables prémisses déduire une conclusion plus large encore ? C'est qu'en effet les sociétés d'archéologie pourront en maintes circonstances faire preuve d'une initiative, dont souvent n'usent pas des corps officiellement constitués.

Je puis vous en convaincre par un fait tout récent.

Il s'agissait à Gand de trouver de nouveaux et plus spacieux locaux pour le conservatoire royal. La chose était d'autant plus justifiée, que les anciens bâtiments venaient d'être démolis.

Divers projets furent successivement élaborés et abandonnés, jusqu'au moment où enfin toutes les commissions compétentes se mirent d'accord sur un plan qui devait, semblait-il, rallier tous les suffrages. Les études préliminaires avaient été d'autant plus ingrates et laborieuses, qu'il s'agissait d'obtenir l'approbation de l'administration communale, de la commission du conservatoire et du ministère des Beaux-Arts. Tout était définitivement réglé, quand soudain la Société d'archéologie de Gand crut bon d'intervenir dans une question, où on ne lui demandait pas son avis.

Elle agissait donc, dans l'espèce de sa propre initiative, car il fallait conserver à la ville de Gand un de ses coins les plus pittoresques, mais que le public ignorait, parce qu'il était caché derrière d'insignifiantes constructions. On exigeait donc la démolition de ces maisons banales déjà acquises par l'admini-

(1) *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XI^e année, p. 95.

stration communale, mais qu'elle allait remplacer par une bâtisse nouvelle à pignons élancés et de style gothique, pour y installer les locaux du Conservatoire.

La Société d'archéologie délégua son Bureau chez le bourgmestre, pour maintenir le dégagement de ce merveilleux joyau d'architecture moyenâgeuse. Cette démarche fut couronnée par le plus complet... insuccès. Il n'y avait pas lieu de s'en étonner ni de s'en émouvoir, car il était évident qu'on était pressé d'en finir avec une question, qui n'avait amené que trop de tracasseries, et qui avait donné lieu à d'interminables pourparlers.

Les archéologues toutefois ne voulurent pas s'avouer vaincus, et parmi eux se constitua un comité de dix membres qui reçurent la mission d'aviser aux moyens de défense pour l'édifice menacé sinon en lui-même, du moins dans l'effet qu'il était appelé à produire.

On vulgarisa par l'image l'idée chère aux archéologues et bientôt aux vitrines des principales librairies de la ville, s'éta-
lait un élégant croquis montrant l'Achter-Sikkel. C'est le nom de l'ancien hôtel en question entièrement dégagé des odieuses habitations, qui en masquaient la vue. Ce fut pour les Gandtois une véritable révélation, et c'était à qui montrerait le plus d'admiration pour les restes si précieux de notre art médiéval.

Notre victoire dès lors ne fut plus douteuse, l'opinion publique se montrait trop favorable à nos idées.

Le projet censément définitif du Conservatoire fut remanié de fond en comble, satisfaction pleine et entière fut donnée aux archéologues, et maintenant à deux pas de notre magnifique cathédrale de St Bavon, on conduit l'étranger pour lui faire à l'aise contempler un endroit charmant, que l'on est convenu, non sans raison, d'appeler l'un des plus beaux coins de la ville de Gand.

Cette ingérence de notre société dans un domaine officiel n'avait pas de quoi surprendre, car déjà depuis longtemps un de nos membres avait caressé l'espoir d'obtenir le dégagement souhaité, et avait dans une de nos séances développé ses vues. Mais à cette heure, c'était de la théorie pure, et peut-être de l'avis de plusieurs, rêve irréalisable d'artiste.

littéraires, économiques. Aussi l'on peut affirmer que la compétence, en matière archéologique n'est pas moindre aujourd'hui, en province qu'à Bruxelles.

Il faut même loyalement reconnaître que les archéologues en province, limitant le champ de leurs études et de leurs recherches à la région relativement étroite qui les entoure, auront généralement une connaissance plus approfondie de leurs monuments, que ceux qui ont à étudier simultanément les produits de l'art dans toutes les régions du pays. » (1)

Lorsque j'entendis, MM., cet éloquent plaidoyer, je me redis à part moi le mot du fabuliste :

« C'était bien dit à lui
J'approuve sa prudence. »

Mais ne croyez-vous pas comme moi qu'on peut de ces irréfutables prémisses déduire une conclusion plus large encore ? C'est qu'en effet les sociétés d'archéologie pourront en maintes circonstances faire preuve d'une initiative, dont souvent n'usent pas des corps officiellement constitués.

Je puis vous en convaincre par un fait tout récent.

Il s'agissait à Gand de trouver de nouveaux et plus spacieux locaux pour le conservatoire royal. La chose était d'autant plus justifiée, que les anciens bâtiments venaient d'être démolis.

Divers projets furent successivement élaborés et abandonnés, jusqu'au moment où enfin toutes les commissions compétentes se mirent d'accord sur un plan qui devait, semblait-il, rallier tous les suffrages. Les études préliminaires avaient été d'autant plus ingrates et laborieuses, qu'il s'agissait d'obtenir l'approbation de l'administration communale, de la commission du conservatoire et du ministère des Beaux-Arts. Tout était définitivement réglé, quand soudain la Société d'archéologie de Gand crut bon d'intervenir dans une question, où on ne lui demandait pas son avis.

Elle agissait donc, dans l'espèce de sa propre initiative, car il fallait conserver à la ville de Gand un de ses coins les plus pittoresques, mais que le public ignorait, parce qu'il était caché derrière d'insignifiantes constructions. On exigeait donc la démolition de ces maisons banales déjà acquises par l'admini-

(1) *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XI^e année, p. 95.

stration communale, mais qu'elle allait remplacer par une bâtisse nouvelle à pignons élancés et de style gothique, pour y installer les locaux du Conservatoire.

La Société d'archéologie délégua son Bureau chez le bourgmestre, pour maintenir le dégagement de ce merveilleux joyau d'architecture moyenâgeuse. Cette démarche fut couronnée par le plus complet... insuccès. Il n'y avait pas lieu de s'en étonner ni de s'en émouvoir, car il était évident qu'on était pressé d'en finir avec une question, qui n'avait amené que trop de tracasseries, et qui avait donné lieu à d'interminables pourparlers.

Les archéologues toutefois ne voulurent pas s'avouer vaincus, et parmi eux se constitua un comité de dix membres qui reçurent la mission d'aviser aux moyens de défense pour l'édifice menacé sinon en lui-même, du moins dans l'effet qu'il était appelé à produire.

On vulgarisa par l'image l'idée chère aux archéologues et bientôt aux vitrines des principales librairies de la ville, s'éta-
lait un élégant croquis montrant l'Achter-Sikkel. C'est le nom de l'ancien hôtel en question entièrement dégagé des odieuses habitations, qui en masquaient la vue. Ce fut pour les Gandtois une véritable révélation, et c'était à qui montrerait le plus d'admiration pour les restes si précieux de notre art médiéval.

Notre victoire dès lors ne fut plus douteuse, l'opinion publique se montrait trop favorable à nos idées.

Le projet censément définitif du Conservatoire fut remanié de fond en comble, satisfaction pleine et entière fut donnée aux archéologues, et maintenant à deux pas de notre magnifique cathédrale de St Bavon, on conduit l'étranger pour lui faire à l'aise contempler un endroit charmant, que l'on est convenu, non sans raison, d'appeler l'un des plus beaux coins de la ville de Gand.

Cette ingérence de notre société dans un domaine officiel n'avait pas de quoi surprendre, car déjà depuis longtemps un de nos membres avait caressé l'espoir d'obtenir le dégagement souhaité, et avait dans une de nos séances développé ses vues. Mais à cette heure, c'était de la théorie pure, et peut-être de l'avis de plusieurs, rêve irréalisable d'artiste.

Eh bien, je n'hésite pas à le dire, ces rêves-là ne hantent généralement pas les cerveaux des archéologues attitrés, ou tout au moins n'osent-ils pas rêver tout haut dans leurs réunions officielles. Ils sont en effet appelés à émettre leurs avis compétents sur des projets soumis à leur examen, mais rarement leurs comités eux-mêmes prennent les devants pour faire des propositions. Il ne pourrait d'ailleurs en être autrement, puisqu'ils sembleraient sortir du rôle qui leur est échu, et que sans doute ils dépasseraient le but de l'institution.

D'ailleurs exiger d'eux pareille initiative, serait les contraindre à une surveillance continuelle et s'étendant aux confins les plus reculés du pays, et par conséquent les obliger à un travail incessant et au dessus des forces humaines.

C'est précisément à suppléer à cette insuffisance des meilleures volontés, que sont appelées chacune dans leur sphère d'action, les sociétés locales d'archéologie. C'est à elles qu'incombe la noble tâche de signaler les monuments intéressants que menace le temps, ou le tracé d'une voie nouvelle. Elles peuvent au moment voulu élever la voix sur certains vandalismes qui se commettent à l'ombre, et qui sans leur efficace intervention iraient se perpétrer à huis-clos.

Et puis, MM. il est une considération qui n'arrête jamais l'élan de ceux qui sont archéologues par prédilection. C'est ce qui se nomme dans d'autres milieux « le nerf de la guerre, » l'argent !

Nous sommes à la recherche du beau, nous en sommes les véritables détectives, et une fois que nous suivons une piste qui semble devoir aboutir, nous ne nous arrêtons plus, et nous poussons au résultat final.

Tout paradoxal que cela puisse paraître, je prétends, qu'au moment où nous exigeons pour la réalisation de nos projets, des sacrifices pécuniaires très importants, la question d'argent doit, pour nous archéologues, être le dernier de nos soucis. C'est précisément, parce que trop souvent des considérations budgétaires étouffent à l'origine les plus belles conceptions, qu'il doit dans le cas qui nous occupe, être permis de défendre la thèse de l'art pour l'art.

A mon sens l'archéologue poursuivant un but absolument désintéressé, ne doit pas craindre d'avoir à répondre des dé-

penses auxquelles il pousse. Sa grande, son unique préoccupation doit consister à attirer l'attention des pouvoirs publics sur la mise en valeur du patrimoine artistique, que nous ont légué les âges passés. C'est à ces derniers de chercher à allier nos aspirations vers le beau avec les ressources dont ils disposent.

Et quand l'idée est vraiment belle, quand l'entreprise paraît s'imposer par sa pensée maîtresse et grandiose, il se peut que le projet subisse quelque retard, mais un jour il finit par triompher des dernières hésitations, parce qu'il entre dans le vœu des masses, et que pour lui aussi se vérifie l'adage antique « vox populi, vox Dei ! »

Je vous demande pardon, si voulant vous montrer que je ne cherche pas un moment à quitter le terrain des faits, je trouve encore à Gand la preuve indéniable de ce que je viens d'avancer.

On s'y est longtemps et beaucoup amusé de l'invraisemblable utopie que s'était forgée le vieux Van Assche, l'architecte bien connu, de créer au centre de la ville une grande place, qui réunirait dans ses vastes proportions trois monuments de la plus haute importance, à savoir la cathédrale de Saint-Bavon, le beffroi avec la halle aux draps et l'église Saint-Nicolas. Il ne s'agissait en effet que de supprimer plusieurs rues, et d'abattre une bonne centaine de maisons. Ce qui venait encore augmenter considérablement les frais, c'est qu'il fallait entièrement dégager l'église Saint-Nicolas, dont la tour et la nef centrale seule émergeaient des constructions parasites, qui l'étreignaient comme dans un étai. L'ampleur même du projet pouvait faire croire qu'il était mort-né, et néanmoins il se rencontra fort à propos pour le vieil archéologue, qu'un homme non seulement épousa ses idées, mais prétendit encore les développer et les amplifier. Cet homme précisément se trouva être le bourgmestre de Gand. M. Braun fut d'avis que l'hôtel de ville devait aussi autant que faire se pouvait, se profiler sur la place nouvelle.

Bientôt quelqu'un s'aperçut au sein de notre société, que la halle que nos drapiers Gantois n'avaient jamais pu terminer, mais dont ils avaient tracé d'une manière incontestable les justes proportions par les fondations qu'ils avaient laissées dans le sol remblayé, quelqu'un dis-je, s'aperçut qu'il fallait à

tout prix reprendre les travaux délaissés et terminer le bâtiment si malheureusement inachevé. C'était, vous le voyez, créer à plaisir de nouvelles complications, et rendre à jamais inabordable une si colossale entreprise.

Je ne puis pas dire, qu'à l'heure présente, le large programme, dont je viens de vous esquisser les délinéaments, est entièrement exécuté. Mais déjà le problème est résolu aux trois quarts, et si quelques maisons résistent encore à la pioche du démolisseur, c'est qu'un doute vient de surgir, doute sur un point purement esthétique; d'aucuns en effet se demandent si l'église de Saint-Nicolas pourra s'accommoder d'un recul si formidable et d'un isolement si complet. La question qui se pose est donc celle-ci : « Ne serait-il pas préférable de créer deux places au lieu d'une, et de les séparer entre elles par un groupe d'habitations élégantes et artistiques. » Mais déjà une parole royale vient d'encourager les partisans du projet primitif, et tout fait prévoir qu'à bref délai celui-ci recevra par la sanction du roi l'approbation du nombre, et partant sa parfaite réalisation.

Si je ne craignais de vous importuner en insistant toujours sur la même observation, je ferais remarquer, que si M. Van Assche est membre de tous les comités officiels d'archéologie, ce n'est pas ces milieux qu'il a choisis pour défendre ses idées et les propager, et ce sont d'autres que ses collègues qui les ont fait triompher.

Cette initiative, vous en conviendrez, peut donc avoir les plus heureux résultats, mais si précieuse soit-elle, elle n'épuise pas encore le rôle de nos sociétés d'archéologie.

Après avoir indiqué précédemment, comment elles peuvent utilement intervenir, pour empêcher les déprédations coupables, ou faire échouer de malencontreux projets, j'aurais à vous dire un mot encore de l'appui qu'elles ont à prêter à ceux qui sont chargés de la conservation, ou de la restauration de nos monuments.

C'est pour vivre si près de lui, que chacun de nous a l'amour du clocher. Il n'y a donc pas à s'étonner que nous tenions à garder à nos édifices civils et religieux la signification que nous leur attachons.

Mais si cet amour est réel et sincère chez tous, il ne se

manifeste pas toujours de la même façon, et cette cause unique peut produire des effets diamétralement opposés.

Tel prétend conserver à sa vieille église son caractère de branlante vétusté. Jaloux de l'heureuse patine dont les âges l'ont si merveilleusement vêtue, il craint de la voir défigurer, du moment qu'une restauration, même indispensable, semble la menacer. Bien loin de vouloir lui rendre l'unité de son style primitif, il se réjouit de voir que les siècles en passant, y ont inscrit leurs traces indélébiles, et ont traduit dans leurs monuments de pierre leurs tendances artistiques et leurs communes aspirations vers le beau.

D'autres, au contraire, se sont noblement épris d'une forme architecturale, qu'ils proclament la plus belle.

Le moyen-âge, que la Renaissance poursuivait de ses sarcasmes pour l'avoir si peu compris, et l'avoir si injustement méconnu, le moyen-âge leur a révélé ses secrets, et étalé ses trésors incomparables. Cette église qu'ils connaissent de si vieille date, leur apparaît maintenant déchue de sa splendeur première, odieusement caricaturée sous l'horrible fatras d'une décoration injurieuse à son style. Et maintenant, grâce à leurs études et à leurs patientes recherches, elle leur est apparue, la chère et attachante vision d'un monument transfiguré, et rendu à sa forme idéale et à sa véritable conception.

A qui appartient-il de trancher le différend, et comment concilier l'accord si difficile d'opinions nettement et systématiquement opposées ?

Devinez qui pourra; bien expert et prévoyant, celui qui pourra prévoir la fin de la querelle, mais surtout bien habile et très adroit celui qui pourra trouver la solution, qui sera d'une commune voix acceptée par les deux partis en présence.

Mais puisque nos sociétés d'archéologie sont nées pour mettre en présence des théories les plus divergentes, puisqu'elles s'inspirent d'une science, qui au témoignage de M. Verhaegen « a le don très rare de rapprocher des hommes d'opinions parfois opposées, » n'est-ce pas au sein de nos sociétés, que doivent surgir ces passionnants débats, qui s'ils n'aboutissent pas toujours à l'accord parfait, font souvent vibrer la note sensible, et en tous cas confirment la sagesse du proverbe : « Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son ? »

Lorsqu'il s'est agi non plus du dégagement du château des comtes, mais de la totale restauration du donjon ruiné, une discussion des plus animées s'est produite au sein de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

Deux longues séances ont tout entières été consacrées à cet important sujet, et toutes les idées ont pu se faire jour dans cet agréable et courtois échange de vues.

Il en est résulté des résultats pratiques, qui sans cela n'auraient jamais été obtenus. C'est ainsi notamment que les adversaires de la reconstruction ont obtenu du moins, que les parties nouvelles, jugées indispensables pour compléter et consolider le donjon, soient nettement indiquées au moyen d'une ligne de démarcation, pour permettre ainsi de distinguer les récentes additions des restes anciens.

Bientôt de nouveaux débats vont s'ouvrir au sujet de la restauration de l'hôtel de ville.

Sans que nous ayons été officiellement invités à donner notre avis, officieusement du moins on a introduit la question, et nous avons par conséquent à émettre notre jugement sur le projet présenté.

D'ailleurs, c'est une justice que nous aimons à rendre à l'administration communale de la ville de Gand, elle nous a toujours permis avec la plus grande aménité de prendre connaissance de tous les projets mis en discussion, et c'est avec la complaisance la plus entière qu'elle livre à notre examen les dossiers qui peuvent nous offrir de l'intérêt.

Elle voulut même, dans une circonstance solennelle, reconnaître les services rendus lors des transformations, qui en ces dernières années, ont bouleversé le centre de notre antique cité, et M. l'échevin des Beaux-Arts nous en félicitait dans les termes heureux, que j'aime à rappeler.

« Vous avez cru, disait-il, devoir parfois combattre certains projets : c'était votre droit. Mais lorsqu'un grand travail avait obtenu votre approbation, le plus souvent il a été admis généralement par nos concitoyens, et son adoption par les pouvoirs publics est devenue bien facile. » (1)

(1) *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XI^e année, p. 318.

Si je me permets, MM., de vous initier à ces détails purement locaux, et dont l'intérêt, je l'avoue, doit vous paraître bien maigre, c'est que je voudrais établir, malgré l'avis sans doute de quelques grincheux, que le contrôle que je désire voir confier à toutes nos sociétés d'archéologie, loin d'entraver les efforts des pouvoirs publics, peut et doit au contraire leur prêter le plus bienveillant appui, et leur gagner les sympathies de ceux qui s'intéressent mieux que d'autres à ce qui constitue la véritable richesse d'une cité. L'histoire d'une ville ou d'un pays ne nous a que trop longtemps apparu comme la longue et fastidieuse énumération des guerres soutenues, des défaites subies, des victoires remportées, des démêlés politiques des citoyens avec le souverain, des discussions intestines des citoyens entre eux. On a aujourd'hui de l'histoire une conception plus heureuse et plus juste, et le côté économique n'est plus entièrement négligé.

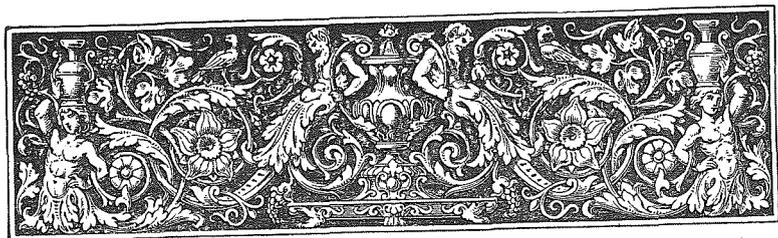
Or à ce point de vue les monuments des siècles passés sont d'irrécusables témoins, et leur présence seule constitue la meilleure preuve d'une grandeur souvent déchuë.

L'archéologie vient donc à son heure porter la précieuse contribution de ses documents patiemment recueillis et savamment déchiffrés.

Et puisque l'art de nos aïeux a su à travers le cours des âges semer sur tous les coins de notre pays, les merveilleux produits de sa magique efflorescence, c'est à nos sociétés d'archéologie de revendiquer avant tout un si riche héritage, c'est à elles, de veiller à l'intégral maintien d'un si brillant patrimoine, et ce faisant dans l'étroite union de nos communes bonnes volontés, nous aurons prouvé une fois de plus qu'« à tout cœur bien né la patrie est chère ! »

CHANOINE G. VAN DEN GHEYN,
23 mai 1904.





Ruilingen van Uitgaven

Echanges des Publications

Anvers.

Académie royale d'Archéologie de Belgique, M. F. DONNET, Secrétaire, Rue du Transvaal, Anvers.

Antwerpen.

Académie royale d'Archéologie de Belgique, M. F. DONNET, Schrijver, Transvaalstraat, Antwerpen,

Courtrai.

Cercle d'Histoire et d'Archéol., M. le Baron JOSEPH DE BETHUNE, Château de Rouxhone, président.

Kortrijk.

Cercle d'Histoire et d'Archéol., M. de Baron JOSEPH DE BETHUNE, Kasteel van Rouxhone, voorzitter.

Gand.

Société d'Histoire et d'Archéol., Bibliothèque de l'Université 2, JOSSE D'OTHON, Gand.

— 249 —

Gent.

Société d'Histoire et d'Archéol., Bibliothèque der Hoogeschool 2, JOSSE D'OTHON, Gent.

Bois-le-Duc.

Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

's Hertogenbosch.

Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

St-Nicolas.

Cercle Archéol. du Pays de Waes, Rue de la Station, 15, St-Nicola, Waes.

Sint-Nikolaas.

Cercle Archéol. du Pays de Waes, Statiestraat, 15, Sint-Nikolaas, Waas.

Malines.

Cercle Archéol. Littéraire et Artistique de Malines, Secrétariat Rue du Ruisseau, 9, Malines.

Mechelen.

Cercle Archéol. Littéraire et Artistique de Malines, Sekretariaat Beekstraat, 9, Mechelen.

Bruxelles. — Brussel.

Bulletin des Musées Royaux, Parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

Mons.

Société des Sciences et des Arts et Lettres du Hainaut.

Cercle Archéologique de Mons.

Termonde.

Cercle Archéologique de la Ville et de l'Ancien Pays de Termonde,
M. le Secrétaire.

Dendermonde.

Cercle Archéologique de la Ville et de l'Ancien Pays de Termonde,
M. de Schrijver.



Nieuwe Leden

- MM. *Victor Van Hal*, Burgemeester, Turnhout.
de Chaffoy H., Handelaar, Patersstraat, Turnhout.
Missonne, Rechter, Gasthuisstraat, Turnhout.
Werrens J. B., Aannemer, Gemeentestraat, Turnhout.
de Renesse, (Graaf) Kasteel van Oostmalle, Oostmalle.
Cogels, Kasteel van Bockenbergh te Deurne.
Van Schoubroeck, Burgemeester, Herenthals.
Van der Essen. Kipdorp, Antwerpen.
Schools Ed., Abdij van het Park, Leuven.
Ruts Corn., Leeraar, te Diest.
Willems D., Bestuurder van het Klooster te Arendonck.
Van Baelen F., Onderpastoor, Brecht.
Floren F., Geneesheer, Brecht.
M^{me} Van Dooren, Warandestraat, Turnhout.
Pelckmans, Onderwijzer, Hoogstraeten.
Thielemans F., Onderpastoor, Helmetschensteenweg, 180,
te Helmet, (Schaarbeek).





Nouveaux Membres

- MM. *Victor Van Hal*, Bourgmestre, Turnhout.
de Chaffoy H., Négociant, Rue des Récollets, Turnhout.
Missonne, Juge au Tribunal, Rue de l'Hôpital, Turnhout.
Werrens J. B., Entrepreneur, Rue de la Commune, Turnhout.
de Renesse, (Comte) Château d'Oostmalle, Oostmalle.
Cogels, Château de Bockenbergh à Deurne.
Van Schoubroeck, Bourgmestre, Hérenthals.
Van den Essen, Kipdorp, Anvers.
Schools Ed., Abbaye du Parc, Louvain.
Ruts Corn., Professeur, à Diest.
Willems D., Directeur du Couvent, Arendonck.
Van Baelen F., Vicaire, Brecht.
Floren F., Docteur, Brecht.
M^{me} Van Dooren, Rue du Parc, Turnhout.
Pelckmans, Instituteur, Hoogstraeten.
Thielemans F., Vicaire, 180 Chaussée d'Helmet à Helmet,
 (Schaerbeek).



INHOUD

	BLZ.
Joannes Driedo, beroemd Godgeleerde der Hoogeschool van Leuven, in het begin der XVIe eeuw.	199
Quelques Considérations sur la Topographie Ancienne de Turnhout et des Communes environnantes	209
La Statuette de Casterlé	213
Le Rôle des Sociétés d'Archéologie en Belgique.	234
Ruilingen van Uitgaven. — Echanges des Publications	248
Nieuwe Leden	251
Nouveaux Membres	252

